Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 5 dhou-elhjja 1440
6 Août 2019

N° 78

35ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Sociétés anonymes **2962**
Autres sociétés **2962**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **2962**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce **2968**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **2973**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **2976**
Avis aux créanciers **2978**
Convocations
Sociétés anonymes **2979**
Autres sociétés **2983**
Actes Administratifs
Avis au public **2983**
Divers
Avis au public **2984**
Rectificatifs **2984**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de la SNIT SUD **2985**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Sociétés anonymes

Constitution d'une société anonyme

Dénomination: INTIGROW

Forme juridique: Société anonyme Capital social: 400 040 DT

Siège social : Bloc B Carthage Land- Boulevard Cheich Zayed- Les Berges du Lac

Objet social: Location de cycles et motocycles

Durée: 99 ans

Projet de statuts déposé auprès du registre national des entreprises le 5 Août 2019 sous le n° AN03142019

Nombre d'action à souscrire en numéraire: 40 004

Somme immédiatement exigible en numéraire: 400 040 DT

Valeur nominale de l'action: 10 DT

Délai de souscription: 15 jours à partir de la parution de la présente notice au JORT, avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

Les fonds seront déposés au compte indisponible ouvert auprès de la BIAT n°08 305 000063200 978091

2019402795SANB1

Autres sociétés

Création d'un G.D.A

Dénomination: Groupement de Développement Albaraka à Dreblia.

Objet : Agriculture.

Zone d'intervention: Dreblia – Garet Enaam

Siège social : Ecole primaire Dreblia.

Décision de création : récépissé déclaration de G.D.A délivré par Mr le délégué de Feriana le 11 Juillet 2019.

P.C.A: Mohamed Ben Ali Derbali.

2019K00066SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

SOCIETE DES CIMENTS DE JBEL OUST

Société anonyme

Capital social : 95.990.000D

Siège social : 9 Rue de Touraine- Le Belvédère- Cité Jardins

R.C :B166521997

M.F : 005666L/AM/000

CNSS : 59131-58

En vertu du PV du conseil d'administration, en date du 26/7/2016, enregistré à la recette des finances Cité Mahrajéne, le 4/10/2016, suivant quittance n°76256, enregistrement n°16805352 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis, le 20/8/2018, sous le numéro D1675267, il a été décidé ce qui suit :

- modification des pouvoirs de signature, le nom de Mr. Edilson Chimilovski sera remplacé par celui de Mr Gunther Smetana.

- autorisation d'une cession d'action.

- prorogation de remplacement temporaire pour pouvoir de signature donné à Mr.Slim Ben Nser lors du conseil d'administration du 4/4/2016, cette prorogation de remplacement prendra fin le 22/8/2016.

- donner quitus à M.Erik Madsen pour son mandat écoulé de président du conseil et lui renouveler le mandat du président du conseil pour une nouvelle période de trois ans et prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice comptable de l'année 2018.

- donner quitus à M. Abdelkader N'ciri pour son mandat écoulé de directeur général et lui renouveler le mandat d'administrateur directeur général de Mr Abdelkader Nciri pour une période de trois ans cette fonction prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice comptable de l'année 2018.

2019T01160SANB2

AUGMENTATION DE CAPITAL

Société MATEX TUNISIE

Société anonyme au capital de 50 000 Dinars

Siège social : Rue 4978 Sidi Hassine Essijoumi

Matricule Fiscal: 1574961P/A/M/000

Registre de Commerce de Tunis n° B40144462018

Notice publiée en application de l'article 164 du code des sociétés commerciales.

- Dénomination : Société MATEX TUNISIE.

- Forme : Société Anonyme (ne faisant pas appel à l'épargne public).

- Capital Social : Cinquante mille Dinars (50 000Dinars).

- Siège social : Rue 4978 Sidi Hassine Essijoumi

- Objet social : Fabrication de vêtements

- Durée de la société : 99 ans.

Modalités de l'augmentation : Suivant P.V. de l'A.G.E. en date du 17/5/2019, enregistré à la recette de finance Sejoumi, le 21 Mai 2019 sous les numéros de quittance M055703 et d'enregistrement 19701585, a approuvé le rapport relatif à la suppression du droit préférentiel de souscription et a été décidé d'augmenter le capital social pour une valeur de 10 000 Dinars, afin de le porter de 50 000 Dinars à 60 000 Dinars, et ce par l'émission de 10 000 actions de un Dinars chacune, cette augmentation est détaillée comme suit :

* 5000 DT participation en numéraires Mr Sassi Seifallah

* 5000 DT participation en numéraires Mme Mahmoudi Latifa

- Conditions de l'augmentation : les actions nouvelles à souscrire et à libérer intégralement lors de la souscription.

- Délais de souscriptions : 15 jours à compter de la date de publicité de cette notice.

- Dépôt légal : ces documents ont été déposés auprès du tribunal de première instance de Tunis le 4/7/ 2019 sous le numéro AC401 122019.

2019T01161SANB2

REVOLON S.A

Société anonyme au capital de 7.917.750 Dinars

Siège social : 92 Avenue de Carthage - Tunis

R.C: B6271996

MF : 001878 E/A/M/000

CNSS : 982-12

RESOLUTIONS

En vertu du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du vendredi 12/6/2019, enregistré à la recette de finance avenue de la gare Tunis, sous le n°19703965 quittance n°M045103 et ont été déposés au registre national des entreprises «ARIANA» en date du 27/6/2019 sous numéro 201931013.

L'assemblée générale décide ce qui suit:

Nomination de monsieur Sami Menjour pour une période de trois années 2019, 2020,2021.

Le renouvellement pour une période de trois années 2019,2020, 2021 le mandat de l'union tunisienne de participation.UTP.

Approbation des états financiers de l'exercice 2018.

2019R01941SANB2

Notice d'information établie conformément aux dispositions de l'article 164 du code des sociétés commerciales

Augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription

1. Dénomination : GOULETTE SHIPPING CRUISE

2. Forme : Société Anonyme ne faisant pas appel public à l'épargne

3. Capital social : 10.000.000 Dinars

4. Adresse du siège social : Village Touristique Port de la Goulette 2060 la Goulette - Tunis

5. Objet social :

L'acquisition, la location, l'affrètement, la vente, la construction et l'échange de tous navires de mer et tous accessoires s'y rapportant.

Toutes opérations se rattachant à l'exploitation maritime, les réparations, les transformations de tous navires et de leurs accessoires, l'établissement et l'exploitation d'ateliers de chantiers navals, de cales sèches ou flottantes et de toutes autres activités Industrielles, se rattachant au développement de la marine marchande tunisienne.

La gestion des zones portuaires réservées au tourisme de croisière, toutes opérations liées directement ou indirectement à la gestion et l'exploitation des zones portuaires réservées au tourisme de croisière et au développement du tourisme maritime tunisien.

La construction, l'aménagement, la manutention, la gestion et l'exploitation d'un terminal pour navires croisiéristes au port de Tunis - Goulette - Radés.

Le traitement des trafics des navires de croisières faisant escale au port de Tunis - Goulette - Radés.

La participation directe ou indirecte à toutes opération se rattachant à cet objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription, d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, d'association en participation, ou autrement et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, civiles, Immobilières ou mobilières, et plus particulièrement celles se rattachant directement ou Indirectement à l'objet social.

6. Durée de la Société : 99 ans sauf décision de prorogation.

7. Registre du Commerce : B2428432005

8. Identifiant Unique : 0922248C

9. Matricule Fiscal : 0922248/C/A/M/000

10. Dépôt provisoire : le projet de l'augmentation du capital qui a fait l'objet du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 26 avril 2019, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis le 22 juillet 2019 sous le n°19804487, quittance n°5548, ayant décidé l'augmentation du capital avec suppression du droit préférentiel de souscription conformément aux dispositions de l'article 300 du code des sociétés commerciales, a été déposé au registre national des entreprises le 26 juillet 2019 sous le n°AC 011262019.

11. Nombre et montant des actions à émettre : 495 965 actions d'une valeur de quarante-neuf millions cinq cent quatre vingt seize mille cinq cent (49.596.500) dinars à souscrire et à libérer intégralement par voie de compensation de créances certaines, liquides, exigibles de l'actionnaire AL KARAMA HOLDING SA, reconnues par la société et certifiées par le commissaire aux comptes.

Cette augmentation s'effectuera sans prime d'émission.

Les actions nouvelles seront soumises à toutes les dispositions statuaires et assimilées aux actions anciennes et jouiront des mêmes droits à compter du 01/01/2019.

12. Valeur nominale des actions ordinaires à émettre : cent (100) dinars chacune.

13. Apports en nature : Aucun apport en nature.

14. Avantages particuliers : Aucun

15. Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : conformément aux dispositions statutaires.

16. Répartition du résultat : conformément aux dispositions statutaires

17. Délai de souscription : Le délai ouvert pour les souscriptions est de quinze jours à compter de la publication de cette notice au JORT, et pourra être clôturé par anticipation en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai, sans préavis ni aucune autre forme de publicité conformément à la loi.

2019R01949SANB2

Notice d'information augmentation de capital

Société HUILE DU NORD OUEST

SA au capital de 200 460 Dinars

Siège social : N°2 rue Mohamed Sleh Dridi Borj Louzir - 2073 Ariana

RC : B142 2002

MF : 779 753K

CNSS : 00154169-36

Objet social : Conditionnement des produits agricoles et alimentaires

Dépôt provisoire : Le PV de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 22 Novembre 2018, a été déposé le 31 juillet 2019 au greffe au tribunal de première instance de l'Ariana sous le numéro AC031312019

Action de souscription : Appel à la souscription de 50 000 actions en numéraire à libérer du quart à la souscription.

Valeur nominale de l'action : 10DT

Etablissement financier : UIB agence Nabeul au compte numéro 12034 0000108007292 49

Délai de souscription : 15 jours à partir de la parution de la présente avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration du délai.

2019R01952SANB2

Nomination d'un commissaire aux comptes

Société Régionale d'Importation et d'Exportation

SORIMEX SFAX

S.A au capital de 1.255.725 Dinars

Siège social : Avenue des Martyrs 3038 Sfax

MF : 3900SPM000

Suivant procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire en date du 6 juin 2015 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax le 18 juin 2015 n°15802768 quittance n°M002988, Monsieur Abderraouf Ghorbel a été nommé commissaire aux comptes de la société pour les années 2015-2016-2017.

2019X01025SANB2

Nomination d'un commissaire aux comptes

Société Régionale d'Importation et d'Exportation

SORIMEX SFAX

S.A au capital de 1.255.725 Dinars

Siège social : Avenue des Martyrs 3038 Sfax

MF : 3900SPM000

Suivant procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire en date du 16 juin 2012 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax le 19 juin 2012 N° 12802958 quittance n°M003133, Monsieur Abderraouf Ghorbel a été nommé Commissaire aux comptes de la société pour les années 2012-2013-2014.

2019X01026SANB2

Nomination d'un commissaire aux comptes

Société Régionale d'Importation et d'Exportation

SORIMEX SFAX

S.A au capital de 1.255.725 Dinars

Siège social : Avenue des Martyrs 3038 Sfax

MF : 3900SPM000

Suivant procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire en date du 20 juin 2009 enregistrée à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax le 26 juin 2009 n°09803309 quittance n°M003481, Madame Chiraz Drira épouse Ghorbel a été nommée commissaire aux comptes de la Société pour les années 2009-2010-2011.

2019X01027SANB2

Nomination d'un commissaire aux comptes

Société Régionale d'Importation et d'Exportation

SORIMEX SFAX

S.A au capital de 1.255.725 Dinars

Siège social : Avenue des Martyrs 3038 Sfax

MF : 3900SPM000

Suivant procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire en date du 22 juin 2006 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax le 28 juin 2006 n°06801635 quittance n°M001682, Monsieur Abderraouf Ghorbel a été nommé commissaire aux comptes de la société pour les années 2006-2007-2008.

2019X01028SANB2

Nomination d'un commissaire aux comptes

Société Régionale d'Importation et d'Exportation

SORIMEX SFAX

S.A au capital de 1.255.725 Dinars

Siège social : Avenue des Martyrs 3038 Sfax

MF : 3900SPM000

Suivant procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire en date du 21 juin 2003 enregistré à la

recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax le 17 juillet 2003 selon le registre B11 page 74 colonne 381, Monsieur Abderraouf Ghorbel a été nommé commissaire aux comptes de la société pour les années 2003-2004-2005.

2019X01029SANB2

Nomination d'un commissaire aux comptes

Société Régionale D'Importation et D'Exportation

SORIMEX SFAX

S.A au capital de 1.255.725 Dinars

Siège social : Avenue des Martyrs 3038 Sfax

MF : 3900SPM000

Suivant procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire en date du 8 mai 2000 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax le 15 mai 2000 registre B4 série 88 colonne 485, Monsieur Abderraouf Ghorbel a été nommé commissaire aux comptes de la société pour les années 2000-2001-2002.

2019X01030SANB2

Nomination d'un commissaire aux comptes

Société Régionale D'Importation et D'Exportation

SORIMEX SFAX

S.A au capital de 1.255.725 Dinars

Siège social : Avenue des Martyrs 3038 Sfax

MF : 3900SPM000

Suivant procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire en date du 28 juin 1997 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax le 27 août 1997 sous le n°97700606 quittance n°048588, Monsieur Abderraouf Ghorbel a été nommé commissaire aux comptes de la Société pour les années 1997-1998-1999.

2019X01031SANB2

Nomination d'un commissaire aux comptes

Société Ezzitouna Supermarché

S.A au capital de 315.000 Dinars

Siège social : Avenue des Martyrs 3002 Sfax

MF : 4051E/P/M/000

Suivant procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire en date du 9 juin 2001 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax le 8 juin 2001 selon le registre 97 page 16 colonne 84, Monsieur Abderraouf Ghorbel a été nommé commissaire aux comptes de la Société pour les années 2001-2002-2003.

2019X01032SANB2

Nomination d'un commissaire aux comptes

Société Ezzitouna Supermarché

S.A au capital de 315.000 Dinars

Siège social : Avenue des Martyrs 3002 Sfax

MF : 4051E/P/M/000

Suivant procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire en date du 18 juin 2007 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax le 20 juin 2007 sous le n°07802147 quittance n°M002207, Monsieur Abderraouf Ghorbel a été nommé commissaire aux comptes de la Société pour les année 2007-2008-2009.

2019X01033SANB2

Nomination d'un commissaire aux comptes

Société Ezzitouna Supermarché

S.A au capital de 315.000 Dinars

Siège social : Avenue des Martyrs 3002 Sfax

MF : 4051E/P/M/000

Suivant procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire en date du 12 juin 2010 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax le 17 juin 2010 sous le n°10803455 quittance n°M003640, Madame Chiraz Drira épouse Ghorbel a été nommée commissaire aux comptes de la Société pour les années 2010-2011-2012.

2019X01034SANB2

Société Ecole supérieure privée de technologies d'informatique

Et de management «Estim»

S.A Siège social siège de la société

Avenue Dakar lot n°284011 Hammam Sousse

IU 1092171K

En vertu du PV de l'assemblée générale ordinaire du 9/6/2018 enregistré à la recette des finances de Hammam Sousse le 20/8/2018 sous le n° 18704551 reçu n°76746 et du PV conseil d'administration du 9/6/2018 enregistrée à la recette des finances de Hammem Sousse le 27/8/2018 sous le n° 18704619 reçu n°77599 il a été décidé ce qui suit en vertu du PV de l' AGO:

- l'approbation du rapport du CA ainsi que les états financiers de l'exercice 2017,

- la nomination de Monsieur Mohamd Thouhami Jegham et Mme Mouna Jegham et Monsieur Makrem Bellalh administrateurs pour 3 exercices.

- La nomination de Monsieur Mohamed Salah Ben Afia en tant que commissaire aux comptes pour les exercices 2018-2019-2020.

En vertu du PV du CA:

Mme Mouna Jegham est nommée en tant que président directeur générale de la société avec les pouvoir les plus étendus pour trois ans.

Monsieur Mohamed Touhami Jegham est nommé directeur adjoint pour trois ans.

2019A00230SANB2

SOCIETE DE PROMOTION ET DE REALISATION IMMOBILIERE

«SORIMO»

S.A.R.L au capital de 1.700.000 DT

Siège social : 6, Rue Porto Farina Tunis

Identifiant Unique : 00014344W

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire du 11/6/2019 enregistré à la recette des Finances Rue El Jazira - Tunis le 12/6/2019, sous le n°19701355, quittance n°M042443 dont 2 exemplaires ainsi que tout le dossier juridiques ont été déposés au centre National du Registre des Entreprises le 24/8/2019 sous le n°201930014, il a été décidé en présence de tous les associés : d'approuvé l'entrée d'un nouveau associé, la nomination de Mr Fethi Errais comme nouveau gérant. La répartition des parts sociales du défunt Kacem Errais entre ses héritiers, associés et la mise à jours des statuts.

2019402773SANB2

Société NIWEES TUNISIE-SA

Adresse : Malek Center Bloc B1er Etage Bureau 9 Centre Urbain Nord Tunis

MF : 1622675G/A/M/000

Capital : 5.000 DT

Suivant P.V de l'AGE, enregistré à la recette des finances de Tunis le 22/5/2019 sous le n°19503132 quittance n°3971, dont deux copies ont été déposées au Registre National des Entreprises sous le n°1622675 G le 13/5/2019, il a été décidé l'augmentation du capital social de la société par incorporation du compte courant associé d'un montant de 2 995 000 pour passer de 5 000 DT à 3 000 000 DT.

2019402774SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Ratification du transfert des parts sans liquidation

Démission du gérant et désignation d'un nouveau gérant

Modification des articles 6,7 et 25 des statuts

Mise à jour des statuts

LE GRAND MEDITERRANEE

SARL au capital de 10.000 Dinars

Siège social : Rue Lac DE COME - Immeuble «LA ROSA» Duplex D5 1053 Les Berges Du Lac De Tunis

Identifiant Unique : 0965675D

Suivant P.V. de l'A.G.E. en date du 11 Février 2019, enregistré à la recette des finances, Le Lac - Tunis le 7 juin 2019, sous les numéros de quittance 63046 et d'enregistrement 19703999, il a été décidé :

- La ratification du transfert des parts de PAMMELEC suite à sa dissolution simplifiée sans liquidation au profit de : LEGRAND FRANCE.

- La démission de Monsieur Antoine BUREL et désignation de Monsieur Franck Lemery en qualité de nouveau gérant avec les pouvoirs les plus entendus.

- La modification corrélative des articles 6 ,7 et 25 des statuts.

- La mise à jour des statuts.

Deux exemplaires de ces documents ont été déposés auprès du Centre National du Registre Des Entreprises le 26/6/2019, sous le numéro 201930630.

2019T01168SRLB2

Cession de parts sociales

Démission du gérant et désignation d'un nouveau gérant

Modification des articles 6, 8 et 16 des statuts

Mise à jour des statuts

HEALTH EXPORT COMPAGNY

SARL au capital de 150.000 Dinars

Siège social : 45, Rue Ali Darghouth 1001 Tunis

Identifiant Unique : 0869285D

1- Suivant acte de cession de parts sociales en date du 01 Mars 2019, enregistré à la Recette des Finances, Avenue de la Gare - Tunis le 10 Avril 2019, sous les numéros de quittance 29284 et d'enregistrement 19702412, il appert que Madame Linda Mhjoub a cédé toutes ses parts soit 200 parts au profit de Monsieur Hatem Labidi, pour un montant global et forfaitaire de 10.000 Dinars.

2- Suivant P.V, de l'A.G.E. en date du 01 Mars 2019, enregistré à la Recette des Finances, Avenue de la Gare - Tunis le 10 Avril 2019, sous les numéros de quittance 29287 et d'enregistrement 19702414, il a été décidé :

- L'agrément de la cession des parts sociales du 01 Mars 2019.

- La démission de Madame Linda Mhjoub de ses fonctions de gérante à dater de ce jour et désignation de Monsieur Hatem Labidi en qualité de nouveau gérant avec les mêmes pouvoirs du gérant démissionnaire.

- La modification corrélative des articles 6,8 et 16 des statuts.

- La mise à jour des statuts.

Deux exemplaires de ces documents ont été déposés auprès du Centre National du Registre Des Entreprises le 21/5/2019, sous le numéro 201924625.

2019T01169SRLB2

Augmentation du capital

Société de bâtiment et travaux publics sfar

S.A.R.L au capital de 150.000 Dinars

91, Avenue de la Liberté - 1002 Tunis

MF : 1227449T/A/M/000

RC : B033092012

Selon procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 21 Janvier 2019 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis le 6 février 2019 sous le n°19500720 quittance n°915, il a été décidé à l'unanimité ce qui suit :

Augmentation du capital social de société de 150.000 Dinars à 600.000 Dinars et mise à jour des statuts de la société.

Les documents nécessaires ont été déposés au registre national des entreprises le 8 février 2019.

2019T01178SRLB2

Augmentation de capital et Changement d'activité

Société fixpro

MF : 1400364 L/A/M/000

Adresse : 14 rue Omar Ibn Abdelaziz Yasminet Ben Arous

Suivant P.V de l'AGE en date du 17 Juin 2019 enregistré à la recette des finances d'el yasminet le 24 Juin 2019 sous n°19501513, il a été procédé à une augmentation du capital de la société de 1000.000 dinars (mille dinars) à 20 000.000 dinars (vingt mille dinars) et création de 1900 parts.

Changement d'activité de travaux de climatisation par l'activité travaux publics.

Deux exemplaires du dit PV ont été déposés au centre national du registre des entreprises le 12/7/2019.

2019R01945SRLB2

Société MAGHREBINE DES TRAVAUX ET DE COMMERCE SMTC «KHROMIR» SARL

Capital social : 337 000DT

Siège social : 12 Rue Egypte Tunis 1002

Identifiant unique : 0929928B

En vertu de (9) neuf contrats de cessions de parts sociales, enregistrés le 12/6/2019 à la recette des finances La Marsa, et dont un exemplaire de chacun a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 20/6/2019, dossier n°20192918, les associés ci-après détaillés ont cédé et vendu au profit de Mr Slim Houki la totalité de leurs parts sociales dans le capital de la société SMTC KHROMIR comme suit :

- Le 11/3/2019 Mr Mohamed El Fadhel Samet ; 1 288 parts; n° d'enregistrement 19101898 ;

- Le 25/3/2019 la STE MARBRE.COM SARL; 17 200 parts ; n° d'enregistrement 19103436;

- Le 13/3/2019 Mr Ali Khammar; 460 parts; n° d'enregistrement 19103435;

- Le 19/3/2019 Mr Bechir Ben Achour; 92 parts; n° d'enregistrement 19103438;

- Le 27/02/2019 Mr Bedis Manai; 92 parts; n° d'enregistrement 19103439;

- Le 14/3/2019 Mr Zid El Ali ; 3 650 parts; n° d'enregistrement 19103433 ;

- Le 14/3/2019 Mr Habib El Ali; 2116 parts ; n° d'enregistrement 19103437;

- Le 11/3/2019 Melle Nawel Samet ; 460 parts; n° d'enregistrement 19103431 ;

- Le 14/3/2019 Mr Mohamed Aloui; 3 650 parts; n° d'enregistrement 19103432.

2019402755SRLB2

Renouvellement du mandat de gérant

Approbation des états financiers

De la Société Astuces Maison

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 120 000 DT

Siège social : 23 bis Rue Al Farazdak cité Ferdawes 2045 L'Aouina

Matricule fiscal : 788532Z/A/M/000

Registre de commerce : B117312002

Suivant procès-verbal des délibérations de l'assemblée générale ordinaire du 15 juillet 2019, enregistré à la recette des finances de la Goulette Tunis le 19 juillet 2019 sous le n°19704072, quittance n° M089482, dont un exemplaire a été déposé au greffe du Centre national du registre des entreprises le registre national des entreprises le 24 juillet 2019, sous le n° 201936007, il appert que les associés ont décidé à l'unaminité ce qui suit :

- Renouvellement du mandat du gérant pour une période de 3ans : 2020,2021 et 2022

- Approbation des états financiers de l'exercice 2018.

2019402761SRLB2

Société El Manara de Production Artistique

SARL au capital de 1000 D

R.C : B0137792012

M.F : 1235984/ K

Siège social : rue Tanja impasse 01 n°07 Rastabia Bardo

Suivant l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 16 Juillet 2019, enregistré à la recette de finance du Bardo du 19 Juillet 2019 sous le n°19802600 dont deux originaux, ont été déposés au Registre National Des Entreprises en date du 23 Juillet 2019 sous le n° 201935471.

Il a été décidé :

L'acceptation de la démission de Mr Harrabi Mokthar et Nomination de Mr Bader TAALBI.

2019402775SRLB2

Société des Travaux du Nord - SARL

Siège social : N°17 Rue Abderrahmen Mami Borj Louzir - Ariana

M.F : 0907775 H/A/M/000

Capital : 1.200.000 DT

Suivant P.V de l'AGE enregistré à la Recette des Finances de Charguia le 18/01/2016 sous le n° 16500537, Quittance 4751, dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de 1ère instance de l'Ariana sous le n°D03962005 le 14/3/2016.

Il a été décidé l'augmentation du capital social de la société de 1.200.000 DT à 2.200.000 DT.

2019402782SRLB2

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire

Du 19 Avril 2019

Société L'AGENCE

SARL au capital social de 1 000 dinars

Siège social : L'Angle de la Rue Lac Léman et de la Rue des Lacs de Mazurie - Immeuble Jugurtha - Les Berges du Lac - 1053 Tunis

MF : 1345381Z/A/M/000

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 19/4/2019, enregistré à la Recette des finances 1er Bureau Tunis en date du 18/7/2019 sous le n°19804403 Quittance 5475, dont un exemplaire a été déposé au registre National des, Entreprises le 31/7/2019 sous le n°201937173 il a été décidé ce qui suit :

- Les associés décident de transférer le siège de la société de 4 Rue Lac Michigan - Les Berges du Lac CP 1053 la Marsa Tunis à l'Angle de la Rue Lac Léman et de la Rue des Lacs de Mazurie - Immeuble Jugurtha -Les Berges du Lac - 1053 Tunis.

- Les associés décident de nommer Monsieur Adel Aref nouveau gérant de la société.

2019402783SRLB2

INTEGRA IMMOBILIERE-SARL

Société à responsabilité limitée

Au capital de 7 850 000 Dinars

RC : B2484782008

IU : 1076930H

Siège social : 17 Rue de Jérusalem 1002 Tunis

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 10/6/2019 enregistré à la recette des finances de la Rue d'Autriche le 31/7/2019 sous le n°195003261 quittance n°M070294.

Les associés ont décidé :

- Le rachat par la Société en vue de leur annulation, de quinze mille sept cents (15 700) parts sociales appartenant à la société TUNISIE VALEURS SA.

- La réduction du capital de la société d'un million cinq cent soixante dix mille Dinars Tunisiens (1570000 DT) pour le ramener de sept millions huit cent cinquante mille Dinars Tunisiens (7 850000 DT) à six millions deux cent quatre-vingt mille Dinars tunisiens (6 280 000 DT). Cette opération de réduction de capital sera réalisée par l'annulation des quinze mille sept cents (15 700) parts sociales de cent Dinars Tunisiens (100 DT) chacune appartenant à la société TUNISIE VALEURS SA.

- L'attribution à la société TUNISIE VALEURS SA du bien immobilier, appartenant à la Société, objet du titre foncier numéro 40732 Tunis, en contrepartie de la créance de TUNISIE VALEURS SA sur la Société représentant le prix de rachat de ses parts sociales.

- L'approbation et l'autorisation du contrat entre la Société et TUNISIE VALEURS SA pour le rachat des quinze mille sept cents (15 700) parts sociales de TUNISIE VALEURS SA et le contrat de vente du bien objet du titre foncier numéro 40732 Tunis entre la Société et TUNISIE VALEURS SA.

- La modification corrélative des articles 6 et 7 des statuts.

2019402785SRLB2

STES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société LM SERVICE -SUARL

Siège social : Avenue de la Liberté El Fahs - Zaghouan

MF : 1250245 T/A/M/000

Capital social : 2.000 Dinars

Suivant PV de l'AGE, enregistré à la recette des finances d'El Fahs le 27/3/2019 sous le n°19500417, quittance n°12763. Dont deux exemplaires ont été déposés au Registre National des Entreprises le 01/8/2019 sous le n°1250245 T, il a été décidé la dissolution de la société et la nomination de Mr Moriconi Leonardo en tant que liquidateur.

2019402781SRUB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 17 Juin 2019, enregistré à la recette des finances du Lac le 25/6/2019, sous le n°18206474, quittance n°M070745, Madame Lilia Ben Moulahem et Monsieur Belhassen Ben Moulehem demeurant au 17, Rue Av.2 Mars Carthage Byrsa Tunis, ont cédé à Madame Houiam le fonds de commerce exploité dans local n°6 sis au rez de chaussée de l'immeuble Chourouk, Rue Ghar El Melh, les Berges du lac Tunis, dans lequel est exploité l'activité de restaurant inscrit au registre national des entreprise à Tunis sous l'identifiant unique 1465483X.

Les oppositions doivent parvenir à l'adresse du fonds de commerce objet de la cession au local n°6 sis au rez de chaussée de l'immeuble Chourouk, Rue Ghar El Melh, les Berges du lac Tunis, dans un délai de 20 jours à compter de la parution du présent avis. Un extrait de la présente annonce a été publié au journal Echourouk du 1/8/2019.

2019T01162FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé daté de 24 Juillet 2019 enregistré à la recette des finances Sidi Hassine à la date de 29/7/2019 sous le numéro 19202239 reçu numéro M072655 , Monsieur Anouar Berchid Mimouni titulaire de la carte d'identité numéro 08517704 vend et cède à Monsieur Abdelhamid Ben Dhifallah titulaire de la carte d'identité Numéro 00701100 la moitié de la totalité d'un fonds de commerce exploité dans le Local sis 34 Avenue Ennakhil Zahrouni Tunis destiné à la vente et à la réparation des téléphones portables.

Les oppositions seront reçues dans un délai de 20 jours à compter du jour de la publication de cette annonce dans le bureau de l'avocat Donia Rezgui sise à Rue Slounik Immeuble n°6 Bureau 19 1er Etage Tunis.

2019T01163FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 22/7/2019 enregistré à la recette des finances Denden le 24/7/2019 quittance n°M043927, n°d'enregistrement 19201635 Monsieur Kamel Ben Ali Rhimi (C.I.N n°00348472) a vendu la totalité du fonds de commerce à Monsieur Moncef Ben Hmida Rhimi (C.I.N. n°05204363) avec tous ses éléments corporels et incorporels sise 5 centre commercial Denden 2010 Manouba Exploité «Cafétéria»

Toute opposition doit être déposée entre les mains de l'acheteur et le vendeur à l'adresse du fonds de commerce sise 5 centre commercial Denden 2010 Manouba dans un délai de (20) jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Le Quotidien journées 1/8/2019.

2019T01165FCCC2

Vente de fonds de commerce

En vertu des contrats de vente ci-dessous la Société BHM DISTRIBUTION, ayant l'identifiant unique au RNE sous le n° 0609535G dont le siège social est situé au 28, rue Mustapha Kamél Atatürk Tunis, a cédé à la société Magasin Général (SA), ayant l'identifiant unique au RNE sous le n° 033128W dont le siège social est situé au 28 rue Mustapha Kamel Atatürk Tunis, la totalité de fonds de commerce exploité à la vente en détail de tout article aux locaux suivants :

- Le local situé à Teboulbou Gabès, route GPl en vertu du contrat légalisé le 29/4/2019, enregistré à la recette des Finances rue Boulbaba Mrabet Gabes le 21/6/2019 sous M19204160, quittance n°M039771.

- Le local situé à Djerba Houmet Essouk en vertu du contrat légalisé le 29/4/2019, enregistré à la recette des finances Djerba le 21/6/2019 sous n°19202238, quittance n°M059111.

- Le local situé à Sousse Kalaa Soghra Route Khzema, en face de l'hôpital Sahloul en vertu du contrat légalisé le 29/4/2019, enregistré à la recette des Finances Kalaa Soghra Sousse le 25/6/2019 sous n° 19200556, quittance n° M020764.

- Le local situé à Sfax Route Menzel Chaker Km 3 en vertu du contrat légalisé le 29/4/2019, enregistré à la recette des finances rue Arbi Zarouk Sfax le 1/7/2019 sous n°19201770, quittance n°M040803.

- Le local situé à Kairaouan Rakada en vertu du contrat légalisé le 29/4/2019, enregistré à la recette des finances Mansoura Kairaouan le 11/7/2019 sous n°19201631, quittance n°M052500.

Les oppositions pourront être formulées entre les mains de la société acheteuse, à son siège sis au 28 rue Mustapha Kamel Atatürk Tunis, dans les 20 jours qui suivent sa parution au JORT.

Toutes les oppositions reçues en dehors de ce délai sont réputées nulles.

Cet avis a été inséré aux deux journaux Echourouk et le Quotidien en date du 17/7/2019.

2019T01166FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances Jerba le 17/6/2019, quittance n°11075715 et enregistrement n°19202166, Mme Naziha Bent Slimen Ben Yaala n° CIN 05059029 a cédé à Mr, Abdessalem Ben Slimen Ben Yaala CIN 05061565 la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels consistant en un local destiné pour prêt à porter, sis Immeuble nibrasse avenue Ben Youssef Houmet Souk Jerba.

Pour toutes oppositions reçues à l'adresse du fonds dans un délai de 20 jours.

2019T01175FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte de vente de fonds de commerce du 31/7/2019 enregistré à la recette des finances Avenue de l'Indépendance Bardo le 01/8/2019 quittance n°75632 enregistrement n°19202815, Mr Nabil Touati demeurant 4 rue Ali Bach Hamba cité Erriadh Mornag Tunis a vendu à Mr Mohamed Ali Zarrouk demeurant 1 rue Alexandrie Bardo Tunis l'ensemble du fonds de commerce sis au 85 rue des Orangers Bardo, destiné à l'activité de «PLAYSTATION». Les oppositions sont reçues chez Me Mohamed Ali Sellami à son Etude sis au 64 rue Mocktar Attia Tunis, et chez l'acheteur à son adresse 1 rue Alexandrie Bardo Tunis dans le délai de 20 jours de la publication de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié au quotidien «Echourouk» du 02 Août 2019.

2019T01176FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé, signature légalisée le 26 juillet 2019 et enregistré à la recette des finances de Fouchana en date du 26 juillet 2019 sous le n°19203090 quittance n°M1064794, Monsieur Faysel Shili cède à Madame Souad Tebbini la totalité du fonds de commerce destiné comme un café sis rue Eljrisa avenue de la liberté Fouchana.

Les oppositions seront recevables au cabinet du rédacteur d'acte maitre Mourad Boulaaras sis au bureau n°5 2éme étage, 32 rue Lénine Tunis et dans un délai de 20 jours à partir de la date de parution de l'avis de cette vente au JORT.

Cet avis a été publié au journal Le Quotidien du 1/8/2019.

2019R01939FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé le 28/6/2019 et 10/7/2019, enregistré à la recette des finances Tala en date du 18/7/2019 sous le numéro 19200908 quittance n°M014661, Monsieur Fawzi Ben Sadok Wahchi, de nationalité tunisienne, titulaire de la CIN n°00276147 délivrée le 8/4/2017, demeurant au n°07 Rue Madinet Mastoura Cité Ennasr 2 Ariana, a vendu à la Société AZIZA de Commerce de Détail S.A inscrite au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique n°1259149J dont le siège social est sis au n°22 Rue de l'électricité Z.I 2013 Ben Arous, la totalité du fonds de commerce exploité pour toute activité commerciale au local sis au Marché Municipal Avenue Habib Bourguiba Tala Kasserine, et ce avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être faites entre les mains de la société AZIZA du commerce de détail à son siège social sis au n°22 Rue de l'électricité Z.I 2013 Ben Arous, dans les 20 jours à compter de la publication de cet avis au JORT.

Le même avis a été publié dans les journaux «Achorouk» et «Le Quotidien» datés du 30/7/2019.

2019R01954FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP enregistré à la recette des finances Mégrine le 31-7-2019 sous le n°19203121 quittance n°M061309, Mm Noura Omar a cédé à Mr Jobrane Beltayef un fonds de commerce par ses éléments corporels et incorporels sis à complexe Jawharat Ennajeh Magasin n°6 Fondouk Echoucha Mégrine Ben Arous. Les oppositions aux prix de cession doivent être formulées entre les mains de Maître Ben Hmidène Riadh Avocat et à son adresse à Rue Essourour N°04 Chouchet Radés Ben Arous.

Cette annonce a été publiée aux deux Journaux Achorouk et le Quotidien le 02/8/2019.

2019R01957FCCC2

Vente d'un fonds de commerce.

Par acte sous seing privé signé le 2/5/2019, enregistré à la recette des finances Eljem le 2/5/2019,(reçu n°M026654 et n°M026660, enregistrement n°19200571) Monsieur Khaled Ben Mohamed Ben Khalifa Bedreddine CIN 08261693, a vendu la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à la route ceinture Sousse/Sfax à Eljem, destiné pour vente des accessoires autos , à Monsieur Adel Ben Mohamed Ben Salah Souilah, CIN 08672381.

Les oppositions s'effectuent entre les mains de l'acheteur à son adresse sis à la route ceinture Sousse/Sfax à Eljem dans le délai de vingt jours à partir de l'insertion de la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne sous peine de déchéance.

Cet avis a été publié aux journaux «Echourouk» et «Le Quotidien».

2019S00907FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P établi enregistré à la recette des finances de Mahdia le 30/7/2019 quittance n°42276 enregistrement n°19202550, Mr Radhouane Ben Ahmed Boubaker, titulaire de CIN n°03983216 délivrée le 27/02/1998, domicilié à 29 Ouled Salem Ouled Salah Ksour Essef Mahdia a vendu à Mr Ali Ben Ammar Alouane au nom de son fils Soufiane, titulaire de la CIN n°03814417 délivrée le 27/6/2018, domicilié à cité dar Lazaar Sidi Alouane Mahdia.

La totalité d'un fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels consistant en l'exploitation d'un restaurant dénommé "ELKHOMSA", sis à rue Mondes France Mahdia 5100, moyennent le prix de vingt deux milles dinars (22.000.000).

Les oppositions éventuelles doivent avoir lieu entre les mains de maître Ahmed Mabrouk, Avocat, sise Avenue Béchir Sfar Mahdia, dans un délai de vingt jours à compter de la date de parution du présent avis au J.O.R.T.

2019S00910FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Maître Besbes

SLIM

Avocat 40- Avenue Hédi CHaker SFAX

Boite Postale n° 101

Tel : 74201585

Fax : 74212722

Besbes.slim@tunet.tn

Conformément au contrat enregistré le 29/7/2019 sous le n°19200982 quittance n°047277 recette des finances Sekeit Eddear; Souhir Ben Mohsen Ben Mohamed Frikha a vendu à Rochdi Ben Mohamed Noureddine Ben Mahmoud Neili la totalité du fonds de commerce conçu pour l'exercice de tout genre de commerce (vente des produits alimentaires) situé au local route el Mahdia km 9 centre esseby.

Toutes les oppositions doivent se faire dans les délais de 20 jours à partir de la publication de l'avis de vente du fonds de commerce au Journal Officiel de la République Tunisienne et entre les mains de l'acheteur. La publication de l'avis de vente a été faite au journal "Chourouk" le 1/8/2019.

2019X01023FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté le 10/5/2019, ayant légalisation de signature le 24/6/2019 et enregistré à la recette des finances Aboulkacem Echebbi Sfax le 16/7/2019 sous le numéro 19202144, Mme Samia Bent Houssine Ben Ali Trabelsi épouse Mansour Elhrichi Titulaire de la carte d'Identité nationale numéro 01293867 délivrée le 14/7/2011, a vendu le fonds de commerce "Société CHAHRAZED", immatriculé au registre de commerce sous le numéro B084202001, exploité dans le local n°10 situé au rez-de-chaussée du complexe immobilier lissa centre Avenue Aboulkacem Echebbi Sfax, pour l'exercice de vente des produits non réglementés avec ses éléments corporels et incorporels et ce à Mme Sonia Bent Houssine Ben Ali Trabelsi épouse Sabeur Dammak. Les oppositions devront être déposées chez Madame Feyza Bent Houssine Ben Ali Trabelsi demeurant à Route Mharza km3 Taksim Slima Sfax dans un délais maximum ne dépassant pas les 20 jours à partir de la publication de cette annonce dans le journal officiel de la République Tunisienne.

Le même texte a été publié au journal Essabah n°22473 page 14 et au journal le Temps n°14782 page 6.

2019X01035FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 3/6/2019, enregistré à la recette des finances à Boussalem le 21/6/2019, n° d'enregistrement 19201083, quittance n°M031189, Mr Mabrouk Ben Elhossine Riabi titulaire de la CIN n° 02525983 délivrée le 28/3/1998 a vendu à Monsieur Faouzi Ben Saleh Hdaya titulaire de la CIN n°02555209 délivrée le 29/9/2011 demeurant à Souk Essebt Jendouba.

Tout le fonds de commerce avec ses éléments corporels et Incorporels destiné à l'activité «vente des produits alimentaires en gros et en détails» au local sis avenue 20 Mars Boussalem gouvernorat Jendouba.

Les oppositions seront reçues entre les mains de Monsieur Mouiz Mansouri, demeurant rue Ahmed Tlili Boussalem à l'endroit du fonds de commerce dans les délais légaux de 20 jours à partir de la date de la publication de cet acte au journal officiel de la République Tunisienne.

Les présent avis a été publié au journal «Echourouk» le 31/7/2019.

2019C00074FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Il appert d'un acte sous seing privé du 9/01/2019 enregistré à la recette des finances de Djerba le 23/5/2019 quittance n°M052792 et enregistrement n°19201930 que Monsieur Ebrahim El Mednini, titulaire de la carte d'identité nationale n°03438471 a vendu à Monsieur Kamil Ben Elhadj Messoud, titulaire de la C.I.N n°03567765 la totalité du fonds de commerce, sis au local n°13 rue Mohamed Ferjani Houmet Souk Djerba et effectué pour l'activité de Couturier.

Les oppositions éventuelles se feront entre les mains de l'acheteur ayant son adresse à Guallela Djerba, et ce dans un délai de 20 jours de son apparition au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Un avis de vente est apparu aux journaux «Essabah» et «Le Temps» du Mercredi le 26/6/2019.

2019M00305FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé signé le 14/6/2018 et enregistré à la recette des finances de Médenine le 18/9/2018 sous le n° de reçu 82066MO et sous le n° d'enregistrement 18202976 et acte complémentaire signé le 14/6/2018.

Monsieur Amar Ben Jelani Hamroun titulaire de la CIN n°03409591 a vendu à Monsieur Ali Ben Amar Hamroun titulaire de la CIN n°13400014 la totalité du fonds de commerce (vente des matériels et de service informatique) exploité à l'approche du Nile Médenine avec tous ses éléments.

Les oppositions sont recevables dans le délai légal auprès de loueur Faouzi Moussa au domicile du fonds de commerce sus-indiqué.

Un extrait de cet acte de location a été publié au journal «Elchourouk» du 26/6/2019.

2019M00307FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Par acte notarié établi par le maître Feten Dardouri notaire de justice en date du 12 Juillet 2018. Mme Samira Bent M'hamed Jabnoun titulaire de la CIN n°01682290 a cédé à titre gratuit (donation) à son fils Mr Fraj Ben Hamda Massaoud titulaire de la CIN n°06373699 tout le fonds de commerce d'une buvette et repas légers sis à Hammamet Avenue Taieb Azzabi avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être faites entre les mains de l'acquéreur au siège du fonds de commerce à Hammamet Avenue Taieb Azzabi dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié aux journaux la Presse et Sahafa du 31 juillet 2019.

2019N00488FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé en date du 19/7/2019, enregistré à la recette des finances de Mateur en date du 22/7/2019, quittance n°M042699, n°d'enregistrement n°19201431; Walid Kriwan demeurant à 40 rue Mouhamed Ali Mateur a vendu à Sami Dachraoui demeurant à 207 Cité Erraja Mateur la totalité du fonds

de commerce sis au 34 Avenue Elbiah à Mateur destiné à la location des robes de mariées, toute personne désirant faire opposition doit envoyer une lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de vingt jours à compter de l' insertion du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne et ce à l'adresse de l'acquéreur à 207 Cité Erraja Mateur.

Le présent avis a été publie aux journaux Echourouk et le quotidien en date du 31/7/2019.

2019W00240FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 26/7/2019 et enregistré à la recette des finances Rue el Jazira Tunis le 29/7/2019 (reçu N°51227, N° d'enregistrement 15201748) Madame Hanen Amiri Titulaire de CIN : 04840619 Délivrée le 22/02/2018 Habite au n°6 rue : Sidi Mouahed Bab Mnara 1008 Tunis a vendu à Mr Wassim Ben Ali Titulaire de CIN : 04831665 Délivrée le 3/12/2018 habite au n°13 Bis impasse Sidi dalla rue sidi Saïd Tunis 1008 la totalité du fonds de commerce exploité dans le local commercial sis au N°7 Rue des femmes Tunis 1008 avec tous ses éléments corporels et incorporels utiliser pour vente des produits cosmétiques (parfumerie).

Les oppositions éventuelles seront signifiées dans le délai de vingt (20) jours à compter de la parution du présent avis à Mr Wassim Ben Ali qui a élu domicile au n°13 Bis impasse Sidi dalla rue sidi Saïd Tunis 1008.

Cette annonce a été publiée dans les deux journaux Esahafa le 31/7/2019 et la presse le 31/7/2019.

2019402754FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous-seing privé en date du 9 juillet 2019 enregistré à la recette des finances de Carthage le 9 juillet 2019 sous quittance n°M055691 numéro d'enregistrement 19201160, Mr Sami Ben Hammou a vendu à Monsieur Moez Neili le fonds de commerce (Café) sis au 44 avenue Hédi Cheker carthage Birsa

Les oppositions auront lieu chez Maître Salma Azouzi 20 avenue des Etats-Unis Le Belvédère Tunis dans un délai de 20 jours à partir de l'apparition de cet avis au JORT Les publications ont été faites le 18 juillet 2019 au journal La presse page de et Esahafa page 12.

2019402765FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé enregistré à la recette des finances de Avenue de l'indépendance le 23/7/2019 sous le n°19202709 quittance n°73919, Mr Mohamed Al Ouni titulaire de CIN n°00446559 vend à Mr Mohamed Aymen Boubahri titulaire de CIN n°08735283, la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels sis à Avenue Habib Boughatfa n°92 Bardo pour exercer l'activité de Mécanique générale.

Les oppositions sont acceptées chez Maître Dhoha Ben Sassi à l'adresse suivante : 25 Rue les Champs Bardo Tunis dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication de cet avis au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux «Chourouk» et «Le Quotidien» le 02/8/2019.

2019402770FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Pharmacie

Identifiant unique : 0929251/C

CNSS : N°42252820-05

Local N°63 av Fatouma Bourguiba Soukra

Suivant acte ssp enregistré à la recette des finances rue de paradis Ariana le 22/7/2019 quittance 89770 enregistrement 19205075 Mr Hichem Najjar a vendu à Mme Anas Dridi la totalité du fonds de commerce - une pharmacie - exploité au local n°63 av Fatouma Bourguiba Soukra avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être présentée entre les mains du vendeur au 16 rue Mimoza Ariana dans un délai de 20 jours à partir de l'apparition du présent communiqué.

Publié au journal Le Temps le 2/8/2019.

2019402772FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat de vente légalisé le 29/4/2019, enregistré à la recette des Finances à la Marsa le 29/7/2019 sous n°19204507, quittance n°M110411, la Société BHM DISTRIBUTION, ayant l'identifiant unique au RNE sous le n°0609535G dont le siège social est situé au 28, rue Mustapha Kamel Atatürk -Tunis, a cédé à la société Magasin Général (SA), ayant l'identifiant unique au RNE sous le n° 0033128W dont le siège social est situé au 28 rue Mustapha Kamel Atatürk Tunis, la totalité du fonds de commerce exploité à la vente en détail de tout article au local situé à la route Marsa, GP9 zone industrielle.

Les oppositions pourront être formulées entre les mains de la société acheteuse, à son siège sis au 28 rue Mustapha Kamel Atatürk Tunis, dans les 20 jours qui suivent sa parution au JORT.

Toutes les oppositions reçues en dehors de ce délai sont réputées nulles.

Cet avis a été inséré aux deux journaux Echourouk et le Quotidien en date du 01/8/2019.

2019402776FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé de 19/7/2019 enregistré à la recette des finances de Hammamet,

enregistrement n°19203259, quittance n°M100409, daté le 19/7/2019. Mr Khalid Ben Ali Ferjani a vendu à Mr Walid Ghozzi, tout le fonds de commerce, rue Faycel Abd el Aziz Hammamet Nabeul.

Les oppositions sont acceptées chez l'avocat maître Mansouri Badreedine 28 rue 2 Mars Hammamet 8050 Nabeul.

La publication de vente est faite aux journaux Al Chourouk et Le Quotidien le 01/8/2019.

2019402778FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances de l'avenue El Mahatta le 15 juillet 2019 sous le numéro 19304518 quittance M050243.

La société "Al ABRAR" de services SARL représentée par son gérant Mr Noureddine Labidi a donné en location à monsieur Fehmi Almantouch le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis au 54 en partant de la porte principale de la sortie des voyageurs de la station de louages de Moncef Bey à la rue de Turquie pour une année renouvelable à partir du mois de juillet 2019.

Le fonds ne fait l'objet ni de nantissements ni de créances inscrits.

Cette annonce a été publiée au journal Acchourouk du 27 juillet 2019 et au journal le Quotidien du 27 juillet 2019.

2019T01177FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé signé le 26/3/2019 et enregistré à la recette des finances de Médenine le 14/5/2019 sous le n° de reçu M056783 et sous le n° d'enregistrement 19301862 ;

Monsieur Mourad Ben Mohamed Salah Souid titulaire de la CIN n°03444252 a loué à Monsieur Aymen Ben Dhaou Melouchi titulaire de la CIN n°13424440 la totalité du fonds de commerce (pour l'activité du café de la première catégorie appelée café AL MANAR) exploité à la rue 7 novembre Médenine avec tous ses éléments.

Les oppositions sont recevables dans le délai légal auprès de loueur Aymen Milouchi au domicile du fonds de commerce sus-indiqué.

Un extrait de cet acte de location a été publié au journal «Elchourk» du 26/6/2019.

2019M00306FCCC3

Avis

Suivant acte SSP enregistré le 3 janvier 2019 à la recette des finances d'Hammamet quittance n°M001533 enregistrement n°19300048, Sté La paix donne à titre de location une partie du fonds de commerce (Gérance libre) à Monsieur Naji Othmani Cin n°07629704 son espace restaurant sis à Solaria Yasmine el Hammamet avec ses éléments morals et matériels.

Publier au Journal Essahafa le 29/7/2019.

2019N00490FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom de l'association : La voix des Léos

Adresse : rue léon tolistoi 21, la soukra

Objectif : contribuer au développement éducatif, social et culturel des gens aux besoins spécifiques et Autismes.

Fondateurs : Président : Saidi Nabiha

Secrétaire général : Mouhamed Lasram

Trésorier: Khaled Ben Bechir

2019T01155APSF1

Constitution d'une association

Nom : l'Art est arts

Adresse : numéro 68 avenue de la liberté, ibn Khaldoun - Béja- 9000.

Objectifs :

1) encourager les jeunes à pratiquer les différents arts.

2) Travailler sur la découverte des talents, les affiner, entourer et guider.

3) Rechercher le patrimoine culturel de la ville de Béja dans le but de le valoriser et de le transmettre aux générations futures.

4) Travailler sur l'inter-culturation nationale et internationale.

Les fondateurs et fondatrices :

- Ahmed Bin Mohammed al-Fatanassi : président

- Hammad Bin Al-Hussein Boussèlmi : secrétaire général

- Olfa Bint Hassan al-Yacoubi : trésorière

- Asma Bint Mohammed Bou Al-Arès : membre

2019R01930APSF1

Constitution d'une Association

Nom ou raison sociale : Observateurs Sans Frontières

Adresse : 13 rue de Sfax Radès Méliane 2040 Ben Arous.

Objectifs :

- L'observation et l'évaluation du respect des notions de la transparence, de l'intégrité et des droits de l'Homme dans la vie commune.

- L'observation des processus électoraux et démocratique

- la divulgation de la culture de la démocratie, de l'intégrité et de la citoyenneté.

Présidente : Sdiri Hajer

Secrétaire général : Soltani Abdelahk

Trésorière : Ben Emna Fatma

2019R01931APSF1

Constitution d'une association

L'Olympique Al-Mhiri, dont le siège se trouve au Menzel Mhiri Kairouan, a été contituée sur le football, qui vise à créer des sports pour les jeunes et à développer le football dans la région.

- Nawfal selmi : président de l'association

- Khaled jemli: secrétaire général

- Thamer jemli : Trésorier

- Tarek jemli: porte-parole

- Mohammed Habib Selmi: membre honoraires

- Bassam Jemli: Membre

Yamen selmi: Membre

Fahim selmi: Membre

Adresse: Menzel Mhiri 3114 Kairouan

2019R01932APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'Association : Club Jeunesse La Capitale

Adresse : 22 Rue Bab Souika Tunis 1006.

Président : Mohamed Jendoubi.

Membres : Saber Sghaier - Moez Heni - Houssem Kasraoui - Marouen Bessoud - Atef Toueiti - Jamel Eddine Jendoubi.

But : Formation et Encadrement des Jeunes et Développement de leurs Capacités Physiques et Techniques au plus Haut Niveau du sport et de l'éthique.

Disciplines : Mini Foot.

2019R01956APSF1

Constitution d'une association

Dénomination: Association « Eagles Team »

Sujet: Sportive

But : Former et encadrer les jeunes au sport électronique

Siège : Rue Jaafar Ibn Abi Taleb- Cité Erriadh- Sousse

Correspondance : n°3695 du 17/5/2019

Dossier : n°37/05/2019

Président : ATA Wissem

Secrétaire Général : Boumahdef Youssef

Trésorier : Hamila Khaled

2019S00897APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Association EL WAFA

Siège social : 17 rue ettaliaa jendouba 8100

Objectif :

- Organisation des événements sociaux et culturels pour les maires.

- Honoré les fils des maires

- Contribue à l'amélioration du niveau de vie des maires.

Membres :

Président : Mr Khemiri Ramzi

Secrétaire Général : Mr Arfaoui Kais

Vice secrétaire général : Mr Mergui Hédi

Trésorier : Mr Maazaoui Kamais

Vice trésorier : Mr Alaouia Saber.

2019C00073APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association :

Association des Arts et Nouvelles Technologies

Le sujet : Culturel et social

Siège social : 23, Rue du Brésil cité le Pin 7000 Bizerte.

Objectifs de l'Association :

Promouvoir la conscience culturelle et inculquer le sens artistique.

Fondateurs :

Le président : Youssef Bouajaja

Secrétaire général : Sana Ayoubi

Trésorier : Mustapha Bouajaja.

2019W00238APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : main dans la main pour Menzel Bourguiba.

Siège social : quartier Al- Tahir Safar n°7 Al-Najah, Menzel Bourguiba.

Sujet : couleur générale.

Objectifs :

- Travailler pour la sensibilisation environnementale et encourager la propreté de la ville.

- Contribuer à l'avancement du secteur culturel, économique et social en coordination avec toutes les institutions nationales et la société civile.

- Développer les compétences des étudiants dans tous les domaines liés à la culture, à l'environnement et à l'économie.

Membres :

Président de l'association : Hichem Gharbi

Secrétaire Général : Firas Khdhiri

Trésorier : Lotfi Naffati.

2019W00239APSF1

Constitution d'une association

Nom : Union sportive tlelsa

Siège : Devant station total tlelsa 5124

Président :

Ben Smida Mouhiddine

Membres: Arjoun Adel, Ezzine Mounir, Ezzine Abdelkader, Ben jlassia Kamel

Objectifs :

Formation, encouragements, et développement des capacités des jeunes.

2019I00107APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association des Supporteurs du Club Athlétique Bizertin

Siège social: Bureau maitre Mohamed Habib Mokded , Rue Espagne immeuble Lazzem 7000 Bizerte.

Objectifs :

Soutenir le Club Athlétique Bizertin sur le plan Matériel et Moral.

Président : Samir Yacoub

Président Adjoint : Mohamed Lahbib Mokded

Secrétaire général : Mohamed Jerbi

Secrétaire Adjoint: Mohamed Lazher Ben Rabeh

Trésorier : Sabri Belkahia

Trésorier Adjoint: Nizar Bratli

2019402747APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association des femmes élues

Local : Ariana essoghra

Adresse : 14 rue Ghedams - Ariana essoghra, 2056 Ariana.

Objectifs :

- La contribution à l'encadrement et le développement des compétences des élues et les aider à élaborer, mettre en place et évaluer les politiques publiques.

- La contribution au renforcement de la participation des élues à établir la paix, la stabilité et la cohésion sociale pour atteindre un développement complet et durable.

- Travailler pour améliorer la participation des élues, présentés dans des postes de décision, à une prise de décision locale et internationale valorisante et bien fondée.

Membres :

- Ksamtini Soulef : Présidente

- Bouanane Norhéne : Vice-présidente

- Hamida Hayet : Secrétaire générale

- Chaabene Afef : Trésorière

- Sassi Hanen : membre

- Ben Mohamed Imen : membre

- Ben Saada Fatma : membre.

2019402760APSF1

Homologation de résolutions

Syndicat de propriétaires de la résidence Elissa

Rue el Amel- Carthage Amilcar-sidi Bou_Said- Tunis

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 19 octobre 2018 et enregistrée à la recette des finances le 24 juillet 2019 sous le numéro19704456, quittance numéro 109252, il a été décidé ce qui suit :

1- La nomination de Monsieur Sehili Anis en qualité du président du syndicat de propriétaires de la résidence Elissa,

2- Election des 7 membres du syndicat de propriétaires de la résidence Elissa :

- Mezni Jamel

- Battikh Karima

- Jaziri Fethi

- Bedchich Lotfi

- Echi Jamila

- Mnakbi Kaouether

- Bezi Omar,

3- La nomination de madame Battikh Karima en qualité de trésorière,

4- La nomination de monsieur Bedchich Lotfi en qualité de secrétaire général,

5- Désigner monsieur Sehili Anis le mandataire légal du syndicat de propriétaires, chargé de le représenter en justice en tant que demandeur ou défendeur, ainsi qu'auprès des diverses administrations et entreprises publiques.

2019R01940APSF2

Syndic Résidence Ezzayatine Bloc A

Changement du Président

Suivant procès verbal du 30/6/2019 enregistré à la recette des finances d'Ariana en date du 24/7/2019 sous le numéro d'enregistrement 19805177, quittance n°90543, le «Syndic Résidence Ezzayatine Bloc A», sis à avenue Cheikh Ennaifar- La Soukra - Ariana a désigné Monsieur Nasreddine Ferchichi titulaire de la carte d'identité n°07258482 son nouveau président et Monsieur Yassine Chabchoub titulaire de la carte d'identité N°05376794 son trésorier.

Ce procès verbal a fait l'objet du rapport administratif et Financier pour la période du 1/9/2017 au 31/5/2019, l'intégration de nouveaux membres au syndic ainsi que d'autres questions diverses.

2019R01942APSF2

Changement du comité

ASSOCIATION IKO TUNISIA DES ARTS MARTIAUX

Selon 2 PV de l'assemblée électorale en date du 18/7/2019, déposé au Commissariat régional pour la jeunesse et des affaires sportives à Sousse le 31/07/2019 sous n°3571, il a été décidé le changement du comité, ainsi elle se compose de :

Président : Skander Youssfi

Vice Président : Maher Yousfi

Secrétaire Général : Ayoub Jaouadi

Trésorière : Hasna Khadhraoui

Membre : Slim Ben Taleb.

2019S00889APSF2

Avis

Suite à l'assemblée générale du 10/7/2019 résidence EL MESK à la route de la plage Hammam Sousse - Sousse Mme Najwa Ben Chaabane a été nommée présidente du syndicat des copropriétaires d'EL MESK.

Un comité aidera le président du syndicat se compose de Mme Sonia Ibn Khadija ; Mr Jamel Achaal ; Mr Rachid Talbi.

2019S00908APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

(Après réduction du prix de 40%)

Poursuivant : Monsieur Skander Turki (CIN n° : 01813951délivrée le 19/11/2014) demeurant à : Rue Ezzaher - Cité Olympique - Grombalia, élisant son domicile au cabinet du Maître Akram Riahi Avocat prés de la cour de cassation, sis à : 01 Rue d'Argentine - Le Belvédère - Tunis,

Partie saisie : Madame Malika Bent Ali Belkhiria épouse Mohamed Chaieb, titulaire de la C I N n° : 02931313, demeurant à rue Zitouna-Khezama - Sousse (en tant que caution réel solidaire du créancier initial Monsieur El Moez Ben Mohamed Chaieb titulaire de la C I N n°05541498, et demeurant à la même adresse).

Avocat poursuivant : Maître Akram Riahi Avocat prés la cour de cassation, 01 Rue d'Argentine - Le Belvédère - Tunis (M.F : 000PA411241/C).

Désignation du bien à vendre : La totalité de la propriété dénommée "Hassna" objet du titre foncier n°34857 Monastir (Nombre de parcelles : 01, parcelle n°753) crée en application du jugement d'enregistrement obligatoire du Tribunal Foncier de Monastir sous le n°70853 en date du 17/5/2000, situé à Monzel Harb -Délégation de Benbla - Gouvernorat de Monastir c'est un terrain agricole d'une superficie de 7021 mètres carrés divisé en 7021 parts, comprenant un certain nombre d'oliviers, dont les bords sont recouverts de dalles de terre, d'antres de lignes imaginaires, tel qu'il a été identifié dans le Rapport de l'expert Mr Kamel Boudoukhan désigné suivant l'ordonnance sur requête du Tribunal de première instance de Monastir n° 38992 en date du 29/4/2018, et complété par le rapport commun réalisé par les experts Badreddine Charfeddine, Moez Fantar et Khalifa Bouzgarrou en date du 23/4/2019 dans le cadre de l'affaire n°3062.

Mise à prix : Trois cent cinquante huit mille soixante et onze dinars (358 071D, 000) après la réduction de 40 % auquel s'ajoutent les frais fixés par le tribunal à trois mille sept cent vingt trois dinars (3723, D000) outre les frais qui seront fixés par le Tribunal le jour de l'audience.

Date et lieu de la vente : Le Mercredi 28 Août 2019 devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Monastir à partir de 9h du matin.

La visite des lieux : Toute la journée sur les lieux et pour d'amples renseignements, s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunat de première instance de Monastir.

Observations : Toute personne voulant participer aux enchères, doit procéder à la consignation du 1/3 de la mise à prix, les étrangers doivent être munis de l'autorisation préalable exigée par la toi.

2019S00909VEPA1

Vente aux enchères publiques après déduction de la mise à prix de 40%

Etude Maître Ben Abdallah Rim

Rue Kairouan immeuble

Les 4 saisons escalier D sfax

Poursuivant : Union Bancaire pour le commerce et l'industrie, société anonyme, siège social 139 avenue de la liberté Tunis et à Sfax rue Abou Kacem Chebbi, inscrite au RC sous le n° B19321997.

Partie saisie : Abdelhamid Ben Hammouda, titulaire de la CIN 05288096, commerçant, demeurant à zone 4 immeuble Ben Jmaa rue 29 pic ville Sfax 3000 et à Ouled Hadj Ali- Gargour Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Rim Ben Abdallah, rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax.

Immeuble objet de la poursuite : La totalité d'un terrain nu sis à la route de Gabès km 8 impasse Imem Malek sur le coté droit de la route principale dans le sens opposé Sfax ville, à environ 200 m de la dite route d'une superficie d'environ 459 m2.

Le terrain est clôturé de 3 cotés Est, Nord et Ouest.

Son coté sud est ouvert sur l'entrée principale. Ilmesure du sud vers le nord des 2 cotés Est et Ouest 27 m et de l'Est vers l'ouest des 2 cotés sud et nord 17 mètres.

Sur le coin nord ouest du terrain est bati un «majell»

La propriété saisie est limitée du nord et de l'Est par Siala, de l'ouest par un autre voisin et du sud par une entrée de 8 m de largeur d'où l'accès au terrain

La mise à prix : 45.600.000 D après déduction de la mise à prix de 40%.

Date et lieu de la vente : L'adjudication aura lieu mercredi le 4/9/2019 à 9 h et les heures qui suivent à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax 2sis à 4 rue Ahmed Aloulou Sfax.

La visite du local : peut s'effectuer chaque jour dans les heures de travail.

2019X01022VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Henda Ben Rejeb

Partie poursuivante : Banque Nationale Agricole, S.A; représentée par son représentant légal RC n° B142431996 son siège social sise la Rue Hédi Nouira Tunis.

Partie poursuivie : Salem Ben Taher Laamari caution solidaire et hypothécaire de la société il Amra sa CIN 00837133 du 3/5/2000 domicilié au mourouj 1, 9 rue de Sfax et au complexe boukhris imm. 1.

Avocat de la partie poursuivante : Maître Henda Ben Rejeb Avocate prés la cour de cassation; son Etude sise au 20 Avenue des Etats-Unis d'Amérique Tunis Belvédère Tel/Fax : 71284145. (MF 753244).

Description des biens saisis : Deux propriétés 65254 Ben Arous et 17236 Ben Arous ce sont deux terres agricoles à Mghira Fouchana sur une route goudronnée reliant mghira et chaabet maayou elles sont limitrophes rectangulaires et rocheuses et ont été labourées par la partie poursuivie et débarassées des rochers pour améliorer la rentabilité la surface du titre 65254 Ben Arous est de 5 ha il est clôturé et contient un bâtiment dont le toit est en tôle ; composé de trois bureaux ; galerie cuisine ; WC et salle d'eau; la surface du titre 17236 Ben Arous est de 2 h. 50 ares c'est un terrain nu selon l'expertise faite par Othmane Mehri expert désigné par le tribunal de première Instance de Ben Arous par ordonnance sur requête n° 28399 du 07/11/2018 ; les deux titres fonciers sont grevés de charges inscrites :

Le titre 65254 ben Arous hypothèques de vingt et un mille dinars au profit du comptoir foncier français et le comptoir foncier Algéro Tunisien et six hypothèques au profit de la banque Tuniso Quatari (trois cent soixante dix mille dinars quatre cent mille dinars; cent cinquante mille dinars; soixante dix mille dinars cent trente mille dinars et 125794,110 dinars et une hypothèque au profit de la banque nationale Tuniso-Quatari pour un million huit cent vingt mille dinars.

Le titre 17236 Ben Arous hypothèques de vingt et un mille dinars au profit du comptoir foncier français et le comptoir foncier Algero-Tunisien ; cinq hypothèques au profit de la banque Tuniso Quatari (quatre cent mille dinars; cent cinquante mille dinars; soixante dix mille dinars cent trente mille dinars et 125794,110 dinars et une hypothèques au profit de la banque nationale Tuniso Quatari pour un million huit cent vingt mille dinars.

Mise à prix : après rabais de 40% la mise à prix est portée à six cent cinquante six mille six cent quarante dinars (656640.000 dinars); quatre cent sept quarante six mille six cent quarante dinars 446.640,000 dinars pour le titre 65254 Ben Arous et deux cent dix mille dinars 210.000,000 dinars pour le titre 17236 Ben Arous outre les frais de 4415,782 dinars déclarés lors de la 1ère audience auxquels s'ajoutent les frais complémetaires qui seront déclarés à la prochaine audience.

La date des enchères et conditions de participation :

• La vente aura lieu le Jeudi vingt neuf Août 2019 (29/08/2019) à partir de 9 heure du matin à la chambre des criées prés du Tribunal de première Instance de Ben Arous.

.• La visite des lieux se fait tous les jours et pour plus d'informations consulter le cahier des charges déposé au greffe du Tribunal de Première Instance de Ben Arous ou s'adresser à l'Etude de l'Avocat poursuivant - L'enchérissement ne peut avoir lieu que par voie d'Avocat et après consignation du tiers de la mise à prix ou sur présentation 'd'un chèque certifié ou d'une caution bancaire; la vente peut se faire par titre ainsi les étrangers doivent en plus être munis de l'autorisation préalable du gouverneur de Ben Arous.

2019402768VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet de Maître Imed Hachicha

Avocat près la cour de cassation

8 rue El Idrissi Tunis

Tel : 339-759 09.322.562

MF : 000PA509587N

Le poursuivant :

AMEN BANK société Anonyme représenté par son président directeur général dont le siège est à Tunis Avenue Mohamed V R.C N B176041996 Tunis (en sa qualité de créancier hypothécaire).

La partie saisie :

Akil Ben Tijani Amri (commerçant) cin 05180375 demeurant 26 rue Ennakhil - Sidi Rzig.

Avocat poursuivant : Maître Imed Hachicha 8 Rue El Idrissi Tunis.

Désignation de l'immeuble mis en vente :

La totalité de la propriété dénommée Dabdouba objet du t f n° 50726 Ben Arous sise à El Médina Jedida Ben Arous portant le n°48 d'une superficie de 228 m² constitué d'un r c et 2 étages le rc est composé d'un salon cuisine salle de bain, la superficie du rc est de 167 m² le 1er étage est composé d'un salon cuisine et 3 pièces la superficie du 1er étage est de 146 m² loué à Mohamed Bourouis d'un loyer de 500 dinars par mois le 2ème étage est d'une superficie de 146 m² loué à Ahmed Ben Ahmed d'un loyer de 500 dinars par mois tel que plus amplement détaillé au rapport de l'expert judiciaire selon l'ordonnance sur requête du tribunal compétent.

Mise à prix :

549.600.000 Dinars suivant expertise judiciaire frais de procédures en sus.

Date et lieu de la vente :

Les enchères auront lieu devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Ben Arous le mercredi le 11/9/2019 à partir de 9h du matin.

La visite des lieux est possible tous les jours de la semaine.

Pour de plus amples information s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou au greffe du tribunal compétent et prendre connaissance du cahier des charges.

On ne peut participer aux enchères qu après consignation du tiers de la mise à prix et par voie d'Avocat.

Pour participer aux enchères les étrangers doivent être munis de l'autorisation du gouverneur compètent.

2019402779VEPA1

Avis aux créanciers

Avis de distribution

le greffier du Tribunal de première instance de Tunis annonce l'ouverture de la procédure de distribution du montant de 8.100, 000 dinars consigné à la Trésorerie Générale de Tunis sous le numéro M003832 en date du 12/10/2018 suite à la demande de distribution produite par maître Ben Khalifa Kamel pour le compte de Kamel Chaouch contre société international drilling services (IDS) identifiant unique du registre national des entreprises numéro 0841372Q domicilié chez maître Moncef Zrabe, rue lac victoria résidence Manama 1er étage N 2A- LES BERGES DU LAC - 1053 TUNIS et caisse nationale de sécurité sociale 49 avenue Taibe Mehiri belvédère Tunis Enrôlée au greffe du Tribunal sous le numéro 1088. Tout créancier désirant participer à la distribution du montant consigné doit présenter dans les trente jours à partir de la parution de cette publication au JORT par avocat ses titres de créances sous peine de déchéance. Cet avis effectué en vertu de l'article 468 du Code P.C.C «dans les trente jours de la publication au Journal Officiel de l'insertion ou de la réception de la lettre recommandée. Tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit, sous peine de forclusion, produire ses titres de créance au greffe du tribunal, avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel, domicile est élu de droit pour le produisant. Cette demande énoncera les causes de préférence de la créance, s'il y a lieu. Les dispositions du présent article doivent, sous peine de nullité être rappelées dans les avis, insertion et sommation prévus aux articles précédents». Le présent avis est publie conformément aux articles 466et467 du cpcc.

2019R01925VEPA2

Avis de jugement

Règlement Judicaire N° 301

SOCIETE TURKI METAL

Adresse : route de Gabès Km 1.5 Sfax

Matricule Fiscal N°: 0418937K

En vertu de la décision rendue par Monsieur le Président du tribunal de première instance de Sfax, du 8/7/2019 concernant le règlement judiciaire n°301, il a été ordonné :

1- Le déclenchement de la procédure de règlement judiciaire contre la société TURKI METAL et l'ouverture d'une période d'observation pour une période de neuf mois et confier le dossier au juge commissaire de ce tribunal pour contrôler ces procédures.

2- La désignation de l'expert M. Mokhlès Laajili Administrateur Judiciaire qui doit examiner le plan de redressement proposé par le débiteur et le modifie le cas échéant.

3- L'autorisation de la suspension des procédures de poursuite et d'exécution visant le recouvrement des créances antérieures à la date de cette décision, à l'exception des créances revenant aux salariés; et de l'arrêt du cours des intérêts et des pénalités de retard.

4- L'autorisation d'inscrire un extrait de cette décision au registre des entreprises et la communication d'une copie à la commission de suivi des entreprises économiques et son insertion au journal officie de la république tunisienne et aux frais du débiteur.

2019B00288VEPA2

REDRESSEMENT JUDICIAIRE

Société «BLANCS MINERAUX»

SIEGE SOCIAL : Résidence Regency Bloc "B" n° 103

1er Etage Avenue Lac Lemon LES Berges DU Lac-1053 Tunis

Registre national des entreprises et identifiant unique : 0539539W

Affiliation CNSS : 0022396488

En vertu de la décision du tribunal de première instance de Tunis 1 en date du 20 Juin 2019 dans l'affaire 893 (redressement judiciaire) et conformément aux articles 439, 442, 443 et 452 du code de commerce il a été décidé ce qui suit : Déclenchement des procédures de règlement judiciaire et l'ouverture d'une période d'observation maximale de neuf mois au profit de la «Société Blancs Minéraux» (registre national des entreprises et identifiant unique 0539539W, affiliation CNSS 0022396488).la nomination de Mme Nadia Ghanmi juge commissaire, et l'Administrateur judiciaire Mr Jamel Eddine ben Romdhane chargé de l'examen du plan de sauvetage proposé par la société demanderesse du redressement et de sa régularisation si nécessaire, ainsi que du contrôle des actes de gestion et l'élaboration d'un rapport préliminaire relatif à la situation économique financière et sociale de la société, et d'un rapport d'inventaire physique de ses biens et de leur évaluation; L'administrateur judiciaire est tenu en outre de transmettre au juge commissaire dans un délai ne dépassant pas les 4 mois à compter de la date de cette décision un rapport sur le résultat de ses travaux. Les créanciers de la société désignée ci-dessus sont invités à déposer leurs créances avec tous les documents justificatifs au bureau de l'administrateur judiciaire Monsieur Jamel Eddine Ben Romdhane dans un délai de trente (30) jours à compter de la date parution de cette annonce soit directement contre son bureau sis au 10 rue pierre de Coubertin immeuble cil 1001 Tunis soit par lettre recommandée avec accusé de réception.

2019402759VEPA2

JUGEMENT DE CLOTURE DES OPERATIONS DE FAILLITE SOCIETE LES CARELAGES DE HAMMAMET SARL

Capital social : 95.000 dinars

Siège social : Rue Assad Ibn Fourat Hammamet

RC:B137232000

MF: 0022865P

Numéro d'affiliation à la CNSS: 130441-43

En vertu du jugement du tribunal de première instance de Grombalia en date du 15/7/2019 sous le n°114, il a été prononcé la clôture des opérations de faillite de la société les carrelages de Hammamet pour absence d'intérêt des créanciers.

2019402762VEPA2

Jugement De Cloture des Operations de Faillite

SOBRICAB SARL

Capital social: 760.000 dinars

Siège social : Rue Assad Ibn Fourat Hammamet

RC: B137242000

MF: 0022773L

Numéro d'affiliation à la CNSS: 137796-56

En vertu du jugement du tribunal de première instance de Grombalia en date du 15/7/2019 sous le n°115, il a été prononcé la clôture des opérations de faillite de la SOBRICAB SARL pour absence d'intérêt des créanciers.

2019402763VEPA2

Jugement de Cloture des Operations de Faillite Société la Céramique de Hammamet SARL

Capital social : 150.000 dinars

Siège social : Rue Assad Ibn Fourat Hammamet

RC : B144462002

MF: 0009387Z

Numéro d'affiliation à la CNSS: 55814-39

En vertu du jugement du tribunal de première instance de Grombalia en date du 15/7/2019 sous le n°116, il a été prononcé la clôture des opérations de faillite de la Société la Céramique de Hammamet SARL pour absence d'intérêt des créanciers.

2019402764VEPA2

Avis de Distribution

Par décision en date du 28/6/2019 de Monsieur le juge délégué de distribution des deniers au tribunal de 1ère instance de Béja dans l'affaire n°141, il a été procédé à l'ouverture de distribution des deniers provenant de la vente des biens saisi sur le débiteur Monsieur Taoufik Kouili.

Et suite à la requête présentée par Maître Abderrazak Kilani avocat près la cour de cassation, ayant élu son domicile à son cabinet sise rue 8002, immeuble, espace Tunis, Escalier A 5ème étage et après consignation du prix de cession à la caisse de dépôt et consignation n°M028403 daté du 26/4/2019 d'un montant de 276.760, D 000.

Conformément à l'article 468 du CPCC, Tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers, doit sous peine de forclusion produire dans les trente jours de la publication au journal officiel ces titres de créances au greffe du tribunal avec une demande de collocation fait sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant. En outre, il énoncera les causes de préférences de sa créance le cas échéant.

2019402769VEPA2

Liquidation et dissolution anticipée

De la société CENTRE INTERNATIONAL DE TELEMARKETING

«WORLD MARKETING SERVICES»

«WMS»

S.A.R.L au capital de : 10.000 dinars

Registre de commerce N° : B24150552011

Matricule fiscal : 1212994/N/A/M/000

Siège social : 45 Avenue Habib Bourguiba Immeuble Le Colisée Escalier B 5ème Etage Bureau n°512 Tunis

Suivant procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 24 juillet 2019 enregistré à la recette des finances Cité El Khadra Tunis le 30 juillet 2019 sous le n°19700993 quittance n°M004503 déposé au registre national des entreprises le 31 juillet 2019, les associés ont décidé la liquidation et la dissolution anticipée de la société conformément à l'article 142 du code des sociétés commerciales et de nommer Monsieur Mouldi Khemiri titulaire de carte d'identité nationale n°02229940 délivrée à Tunis le 16 juin 2017, domicilié au 45 avenue Habib Bourguiba Immeuble le colisée escalier B 5ème étage Bureau n°512 Tunis en tant que liquidateur et représentant légal de la société à compter de la date de l'enregistrement du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire. L'assemblée générale extraordinaire lui confère les pouvoirs les plus étendus pour réaliser la liquidation de la société conformément à la réglementation en vigueur.

Les créanciers de la société doivent dans une durée de 20 jours à partir de la date de la publication du présent avis, produire entre les mains du liquidateur les preuves de leurs créances et les justificatives.

2019402786VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire pour le 28/8/2019

Société Palm Beach Hammamet

Société anonyme

Au capital social 11.373.920DT

Siège social : 02 rue Ali Bach Hamba Tunis

Identifiant Unique : 1574595M

Messieurs les actionnaires de la Société Palm Beach Hammamet, vous êtes prier d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 28/8/2019 à

11h30 à l'hôtel Villa Didon à Carthage en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation pour la conclusion des deux contrats de crédit hypothécaire au profit de la BIAT et de la Banque de Tunisie avec approbation du représentant légal de signer les dits contrats.

2019T01170SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 28 août 2019

Société Villa Didon

S.A au capital : 5 164 180 dinars

Siège social : 02 rue Ali Bach Hamba Tunis

Identifiant unique : 1575215P

Messieurs les actionnaires de la Société Villa Didon, vous êtes prier d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 28/8/2019 à 12h30 à l'hôtel Villa Didon à Carthage en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation pour la conclusion des deux contrats de crédit hypothécaire au profit de la BIAT avec approbation du représentant légal de signer les dits contrats.

2019T01171SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 30 Août 2019

Société Hôtel Palm Beach Palace Djerba

S.A au capital 9 434 920 dinars

Siège social : Zone Touristique Houmt Souk Djerba 4180

MF : 1573563Z

Le Conseil d'Administration de la société Hôtel Palm Beach Palace Djerba a l'honneur de convoquer les actionnaires à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 30 août 2019 à partir de 10 heures à l'hôtel Palm Beach Palace Djerba à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1- Autorisation cession des parts.

2- Questions diverses.

2019T01172SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 30 Août 2019

Société Palm Beach Club Djerba

S.A au capital : 11 862 910 dinars

Siège social : Zone Touristique Houmt Souk Djerba 4180

MF : 1573564A

Le Conseil d'Administration de la société Palm Beach Club Djerba a l'honneur de convoquer les actionnaires à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 30 Août 2019 à partir de 11h30 à l'hôtel Palm Beach Club Djerba à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1- Autorisation de cession des parts,

2- Questions diverses.

2019T01173SANB3

Convocation des actionnaires

Green Lab S.A.

Au capital de 360.800 DT

Siège social : 50, rue de l'artisanat, Charguia II - 2035- Tunis Carthage - Tunisie

Le conseil d'administration de la société «GREEN LAB» informe tous les actionnaires de la société qu'une assemblée générale extraordinaire aura lieu le jeudi 5 septembre 2019 à 9 H du matin au siège social de la société, et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport d'activité et des états financiers au 31/12/2018.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

- Approbation du rapport d'activité et des états financiers au 31/12/2018.

- Proposition de l'augmentation du capital.

- Affectation des résultats.

- Quitus aux administrateurs.

- Jetons de présence.

2019R01943SANB3

Convocation aux assemblées générales de la société

MARBRERIE CENTRALE M'HENI «SO MA CE»

S.A au capital de 1 279.480 Dinars

Siège social : Km 6 Route de Sousse 2013 Ben Arous

RC : N° B1113181997

MF : N°12218 G/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société Marbrerie Centrale M'heni sont invités à assister à :

I/ L'assemblée générale ordinaire de la société qui se tiendra au 12 Bis, Rue de Russie Tunis, le mercredi 29-8-2019 à 10H afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture et approbation s'il y a lieu des rapports du conseil d'Administration sur l'exercice 2014.

2/ Examen et approbation des états Financiers et gestion de l'exercice 2014.

3/ Application de l'article 200 du CSC.

4/ Quitus aux administrateurs

II/ L'assemblée générale extraordinaire de la société qui se tiendra au 12 Bis, Rue de Russie Tunis Le mercredi 29-8-2019 à 11H afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Continuation de l'activité de la société conformément à l'article n°388 du C SC.

III/ L'assemblée générale ordinaire le 29-8-2019 à 12H au 12 Bis, Rue de Russie Tunis afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Renouvellement des membres du conseil d'Administration.

Tous les documents relatifs aux assemblées sont mis à la disposition des actionnaires.

2019R01944SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE GOULETTE SHIPPING CRUISE

Société anonyme

Au capital de 10.000.000 dinars

Siège social : Village Touristique Port de la Goulette - 2060 la Goulette

Identifiant Unique : 0922248C

RC : B2428432005

MF : 0912148 C/A/M/000

Les actionnaires de la Société Goulette Shipping Cruise sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le vendredi 30 août 2019 à 11h au siège de la Société (Village Touristique Port de la Goulette - 2060 - la Goulette), à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Acceptation de la cession d'un bloc d'actions ;

2. Agrément de nouveaux actionnaires;

3. Pouvoirs en vue de formalités,

Les documents afférents à la dite assemblée, sont à la disposition des actionnaires au siège de la Société dans les délais règlementaires.

2019R01947SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE GOULETTE SHIPPING CRUISE

Société anonyme

Au capital de 10.000.000 dinars

Siège social : Village Touristique Port de la Goulette - 2060 la Goulette

Identifiant Unique : 0922248C

RC : B2428432005

MF : 0922248 C/A/M/000

Les actionnaires de la Société Goulette Shipping Cruise sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 30 Août 2019 à 10h au siège de la Société (Village Touristique Port de la Goulette - 2060 - la Goulette), à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification de la nomination à titre provisoire d'un administrateur;

2. Approbation de la cession d'une action et agrément du nouvel actionnaire;

3. Pouvoirs en vue de formalités.

Les documents afférents à la dite assemblée, sont à la disposition des actionnaires au siège de la Société dans les délais règlementaires.

2019R01948SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement

Société Tunisienne des Emballages Modernes «STEM»

S.A au capital de 9.639.917 D.

Siège social : 1, rue du papier Mégrine - Riadh 2014

R.C : B197501996

MF : 11826X/A/M/000

Nous avons l'honneur de vous inviter à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement qui se tiendra le Mardi 27 août 2019 à 10h au siège du groupe «UTIC» Rue 8611 Zone Industrielle - Charguia 1 2035 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Autorisation à accorder au Directeur Général pour la concession de garantie au profit des institutions financières.

2- Formalités de publicités légales.

Tous les documents relatifs à cette assemblée sont tenus à la disposition de tous les Actionnaires au siège de la société.

2019R01953SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

Société ERRAYHANE d'assistance médicale

Société anonyme

S.A au capital de 4.993.500,000 dinars

M.F : 941142 Z/A/M/000

R.C : B0855442005

N° Affiliation CNSS : 299591-55

Les actionnaires de la société ERRAYHANE D'ASSISTANCE MEDICALE sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire annuelle, le 13 octobre 2019 à 10h du matin à l'HOTEL SYPHAX Route Soukra Km 0.5 Sfax, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Autorisation pour la tenue tardive de l'assemblée générale ordinaire annuelle.

2. Lecture de rapport de gestion établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2018.

3. Lecture l'apport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes pour l'exercice 2018.

4. Approbation du rapport de gestion de l'exercice 2018.

5. Approbation des Etats financiers de l'exercice 2018.

6. Affectation des résultats de l'exercice 2018.

7. Quitus aux membres du conseil d'administration de l'exercice 2018.

8. Jetons de présence alloués aux membres du conseil d'administration.

9. Approbation d'un crédit de 1550000 dinars pour rééchelonnement des dettes de la société auprès d'Amen Bank.

10. Question diverses.

11. Pouvoirs pour formalités.

Le conseil met à la disposition des actionnaires au siège social le texte du projet des résolutions proposées à l'assemblée, le rapport du conseil d'administration, les états financiers de l'exercice dos le 31/12/2018, les rapports des commissaires aux comptes ainsi que la liste des actionnaires.

Les titulaires d'actions seront admis à l'assemblée sur simple jus titi cation de leur identité.

Les représentants d'actionnaires seront admis sur présentation d'une procuration spéciale écrite revêtue de la signature du mandant indiquant les noms et prénoms du mandant el du mandataire.

2019X01036SANB3

Convocation pour l'assemblée générale ordinaire

Société Capsa Thermal Oasis (SA)

Au capital 3.000.000 dinars dont le siège est sis à Sidi Ahmed Zarroug, Bureau postal Sidi Ahmed Zarroug - 2112 Gafsa- BP : 117Gafsa

M.F : 1419834/Q

R.C : B17180222015

La société «CAPSA THERMAL OASIS», Société Anonyme a l 'honneur d'inviter ses actionnaires pour assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le vendredi 30 août 2019 à 10 H à la salle de réunion du FRDCM, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1)- Lecture du rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2018 et son approbation,

2)- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatif à l'exercice comptable 2018 et son approbation,

3)- Quitus aux Administrateurs au titre de la gestion pour l'exercice 2018,

4)- Jetons de présence à allouer aux membres du conseil d'Administration.

2019D00079SANB3

Cérès Editions - SA

Société anonyme

Au capital de 265.500 dinars

Siège social : 6 Rue Alain Savary - Tunis

Identifiant Unique : 0000219T

Messieurs les actionnaires de la Société Cérès Editions sont Invités à se réunir en assemblée générale ordinaire le lundi deux septembre 2019 à dix heures au siège social en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Autorisation de dépassement des délais impartis pour la tenue de l'assemblée annuelle de l'exercice 2018.

2. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration pour l'exercice 2019.

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018.

4. Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2018.

5. Approbation des conventions réglementées prévues par l'article 200 du code des sociétés commerciales.

6. Affectation des résultats de l'exercice 2018.

7. Quitus aux membres du conseil d'administration.

8. Questions diverses.

9. Pouvoirs pour formalités.

2019402752SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR

S.A. au capital social de 21.000.000 DT

Siège social : 4 Bis Rue Amine El Abbassi 1002 Tunis Belvédère

REC : Tunis - B15.737

Matricule fiscal : 006094 A.A.M.000

Le Conseil d'Administration de la Société Industries Chimiques du Fluor, réuni le 26 Juillet, a décidé d'inviter les actionnaires pour le vendredi 23 août 2019, à 11 heures, à l'Hôtel SHERATON (ex HILTON) Tunis à l'assemblée générale extraordinaire.

Cette Assemblée aura à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Mise en conformité de quelques articles des statuts de la Société, notamment ceux relatifs à la loi n°47 de 2019 du 29/5/2019, qui vise principalement à améliorer le climat de l'investissement.

Les titulaires d'actions peuvent assister à l'assemblée ou se faire représenter au moyen d'un pouvoir à déposer où à envoyer au siège social, 4 Bis Rue Amine El Abbassi 1002 Tunis, au moins 5 jours avant la date fixée de la réunion.

Le modèle des pouvoirs peut être retiré auprès de la Division Audit de la société.

Les documents destinés à l'assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège de la société (Division Audit) durant le délai légal.

2019402753SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 25 septembre 2019

ORANGE TUNISIE SA

Société anonyme

Au capital social de 31.335.600 DT

Siège social : Avenue Cheikh Mohamed Fadhel Ben Achour, Immeuble Orange, Centre Urbain Nord, 1003 Tunis, Tunisie

Identifiant unique : N°868024 D

MF : 868024 D/A/M/000

Matricule CNSS : 167964-57

Messieurs les actionnaires de la société Orange Tunisie SA sont convoqués en assemblée générale ordinaire le mercredi 25 septembre 2019 à 10H30, au siège de la société sis à l'Avenue Cheikh. Mohamed Fadhel Ben Achour, Immeuble Orange - Centre Urbain Nord, 1003 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen et approbation du rapport de gestion consolidé relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018 et des états financiers consolidés clos le 31 décembre 2018 ainsi que la lecture des rapports des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2018 pour le groupe Orange Tunisie

2- Pouvoirs en vue de formalités.

2019402777SANB3

ALIMENTA

Société anonyme

Au capital de 110 000 DT

Identifiant Unique : 0001614F

Tous les actionnaires de la Société des Industries Alimentaire de Bizerte ALIMENTA sont convoqués à une assemblée générale ordinaire le 31 Août 2019 suivi d'une assemblée générale extraordinaire à 10 heures au siège social : 12 rue Pluton 1068 Romana Tunis.

Afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion établi par le conseil d'administration pour les exercices 2016,2017 et 2018 ;

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes ;

- Ratification des retards et approbation des rapports du conseil d'administration et des états financiers des exercices clos le 31 décembre 2016, 2017 et 2018

- Quitus aux membres du conseil d'administration pour la gestion 2016, 2017 et 2018

- Affectation des résultats de l'exercice 2016, 2017 et 2018

- Election des membres du conseil d'administration

- Nomination du Président Directeur Général

- Nomination d'un commissaire au compte pour l'exercice 2019, 2020,2021

- Devenir de la société

- Autorisation de la cession ou location totale ou partielle du terrain, partenariats

- Questions diverses.

2019402784SANB3

Autres sociétés

Convocation à une assemblée générale ordinaire

SMBSA Ezzahra Ouled Salah 73604460 Ksour Essef - Mahdia

MF: 029083 WPM000

Le président du conseil d'administration de la société Mutuelle de base des services agricoles Ezzahra à Ouled Salah délégation Ksour Essef gouvernorat Mahdia invite tous les adhérents à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2018 qui se tiendra le jeudi 12 Septembre 2019 à 8 h à la salle des fêtes «AlMalika» à Ouled Salah.

Messieurs les adhérents sont appelés à débattre de l'ordre du jour suivant de l'assemblée générale ordinaire :

1- Lecture du rapport du conseil d'administration moral et financier relatifs à l'exercice 2018

2- Lecture du rapport du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2018

3- Approbation des rapports du conseil d'administration et des états financiers de l'exercice 2018

4- Octroi de quitus aux administrateurs au titre de leur gestion de l'exercice 2018

5- Actualisation de la liste des adhérents.

6- Affectation des excédents et distribution des bénéfices de l'exercice 2018.

NB : Les adhérents invités pourront consulter les rapports moral et financier au siège de la société à partir de 4-9-2019 jusqu'au 11-9-2019.

2019S00906SODB3

Avis

Société Mutuelle de base des Services Agricoles

"Elkhaima" de Hazoua

Siège social : Cité Ennacim Hazoua

Matricule Fiscal : 1409469/J

Le conseil d'administration de la société mutuelle de base des services agricoles (ELKHAIMA) de Hazoua, invite tous les participants à assister à l'Assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 29 juillet 2019 dans la salle de réunion de la délégation de Hazwa le jeudi soir.

2019100045SODB3

ACTES ADMINISTRATIFS

Avis au public

Avis au public

Le public est informé que la Société «SODRICO» dont le siège social est situé à proximité de l'Avenue Ali Belhouane 5170 La Chebba Mahdia, a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises sous le n°138 en date du 8 Mai 2019 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en une unité de confection des vêtements, située à l'adresse susvisée et ce conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Mahdia ou de la municipalité de La Chebba.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le Gouverneur de Mahdia ou le Président de la Municipalité de La Chebba ou le Directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Avis au public

Le public est informé que la Société "Huile Khadija" dont le siège social est situé à l'avenue n°4977 cité 20 Mars

Séjoumi Tunis, a présentée une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises sous le n°112 en date du 3 avril 2019 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en une unité de conditionnement des huiles végétales située à proximité de la route reliant Béja à Amdoun (à l'avenue 18 janvier 1952) à la zone industrielle route Amdoun au lot n°26 de la délégation de Béja Nord du gouvernorat de Béja et ce conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Béja ou de la municipalité de Béja.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le gouverneur de Béja ou le président de la municipalité de Béja ou le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

DIVERS

Avis au public

Avis

Youssef B Mahmoud Bouzid déclare qu'il a perdu son titre de propriété du contrat de vente du 9/9/1981 par les notaires Abdalah Jarboui et Mahmoud Mziou composé d'un terrain situé à Sfax route Gremda K 11 composé de 3385.5 m.

Il veut extraire un autre qui remplace le premier, celui qui a une proposition donnera à Mziou Lotfi 65 Souk El Attarine Sfax.

2019X01024DIVD2

Rectificatifs

Rectificatif

Société Eurafrica SARL

Capital social : 1.000 dt

9 rue Béchir Ibn Safouane Borj Louzir Soukra

MF : 1437987KAM

Suite à une erreur portant sur la valeur du capital social de la société parue sur l'annonce référencée 2018T01406SRLB2, JORT n°72 du 12/6/2018 dans le volet gestion des sociétés. La valeur correcte du capital social est de 1000 dinars au lieu de 15000 dinars.

2019T01167RECZ9

SNIT SUD

Bilan au 31.12.2018

(exprimé en dinars)

ACTIFS	Notes	Exercice clos le 31 décembre 2018	2017
Actifs non courants	-		
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		128 604	121 858
Moins : amortissements		-114 723	-106 059
Valeur nette	I -1	**13 881**	**15 799**
Immobilisations corporelles		2 090 585	1 914 447
Moins : amortissements		-1 200 614	-1 098 647
Moins :Provisions		-43 215	-45 437
Valeur nette	I -2	**846 756**	**770 363**
Immobilisations financières		3 285 299	3 894 514
Moins : provisions		-48 000	-48 000
Valeur nette	I -3	**3 237 299**	**3 846 514**
Total des actifs immobilisés		**4 097 936**	**4 632 676**
Total des actifs non courants		**4 097 936**	**4 632 676**
Actifs courants	-		
Stocks		18 962 455	17 271 383
Moins : provisions		-156 630	-156 630
Valeur nette	I -4	**18 805 825**	**17 114 753**
Clients et comptes rattachés		3 206 820	3 351 894
Moins : provisions		-1 486 268	-1 606 525
Valeur nette	I -5	**1 720 552**	**1 745 369**
Autres actifs courants		2 404 933	298 250
Moins : provisions		-44 277	-44 277
Valeur nette	I -6	**2 360 656**	**253 973**
Placements et autres actifs financiers	I -7	**492 592**	**533 500**
Liquidités et équivalents de liquidités	I -8	**4391 223**	**116 236**
Total des actifs courants		**27 770 848**	**19 763 831**
Total des actifs		**31 868 784**	**24 396 507**

SNIT SUD

Bilan au 31.12.2018

(exprimé en dinars)

Capitaux Propres et Passifs	Notes	Exercice clos le 31 décembre	
		2018	2017
Capitaux propres			
Capital social		1 200 000	1 200 000
Réserves		8 314 693	7 015 479
Autres capitaux propres		28 238	28 238
Résultats reportés		2 891 754	2 891 754
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		**12 434 685**	**11 135 471**
Résultat de l'exercice		**893 302**	**1 299 214**
Total des capitaux propres avant affectation	I - 9	**13 327 987**	**12 434 685**
Passifs	-		
Passifs non courants			
Provisions		216 999	195 516
Autres Emprunts			
Total des passifs non courants	I - 10	**216 999**	**195 516**
Passifs courants			
Entrepreneurs, Fournisseurs et comptes rattachés	I - 11	4 800 251	3 092 678
Compte courant SNIT-TUNIS	I - 12	4 814 359	4 736 848
Autres passifs courants	I - 13	7 359 943	3 813 404
Concours bancaires et autres passifs financiers	I - 14	1 349 245	123 376
Total des passifs courants		**18 323 798**	**11 766 306**
Total des passifs		**18 540 797**	**11 961 822**
Total des capitaux propres et des passifs		**31 868 784**	**24 396 507**

SNIT SUD

Etat de Résultat 2018

(exprimé en dinars)

Rubriques	Notes	Exercice clos le 31 décembre	
		2018	2017
Produits d'exploitation			
- Revenus	II - 1	6 285 460	10 384 579
- Autres produits d'exploitation	II - 2	69 479	103 519
Total des produits d'exploitation		**6 354 939**	**10 488 098**
Charges d'exploitation			
- Coût de revient des produits vendus	II - 3	3 673 615	6 499 440
- Charges de personnel	II - 4	1 410 563	1 579 975
- Dotations aux amortissements et aux provisions	II - 5	253 283	315 484
- Autres charges d'exploitation	II - 6	553 057	581 569
Total des charges d'exploitation		**5 890 518**	**8 976 468**
Résultat d'exploitation		**464 421**	**1511 630**
Charges financières	II - 7		**-138 850**
Produits financiers	II - 8	**278 285**	**245 554**
Autres gains ordinaires	II - 9	**468 943**	**164 435**
Autres pertes ordinaires	II - 10	**-16 903**	**-29 931**
Résultat des activités ordinaires avant impôts		**1 194 746**	**1 752 838**
Impôt sur les bénéfices		**-301 444**	**-453 624**
Résultat des activités ordinaires après impôts		**893 302**	**1 299 214**
Eléments extraordinaires(Contrib conj)			
Résultat net de l'exercice		**893 302**	**1 299 214**

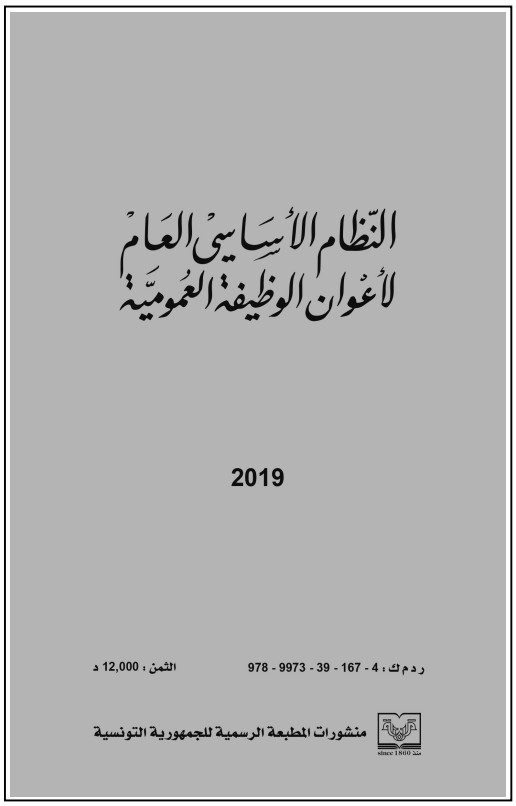
SNIT SUD

Etat de Flux de trésorerie 2018

(exprimé en dinars)

Désignations	Notes	Exercice clos le 31 Décembre	
		2018	2017
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net de l'exercice		893 302	1 299 214
- Ajustements pour :			
* Amortissements	III - 1	132 082	108 741
* Provisions	III - 2	-100 995	45 341
- Variation des :			
* Stocks	III - 3	-1 691 072	482 014
* Créances	III - 4	795 197	-1 243 397
* Autres Actifs	III - 5	-2 106 683	384
* Entrepreneurs et Fournisseurs	III - 6	1 707 573	529 823
* Compte courant SNIT-TUNIS	III - 7	77 511	-146 096
* Autres Passifs	III - 8	3 547 539	332 777
- Plus Value de Cessions		-15 530	-1 550
Flux de trésorerie liés à l'Exploitation		**3 238 924**	**1 407 251**
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
- Décaissements affectés à l'acqui. d'immob corp.et incorp.		-281 098	-239 564
- Encaissements provenants de la cession d'immob corporelles		92 293	1 550
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements		**-188 805**	**-238 014**
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
- Encaissements provenant des emprunts		2 481 587	3 130 313
- Remboursements d'emprunts	III - 9	-1 256 718	-4 857 573
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		**1 224 869**	**-1 727 260**
Variation de la trésorerie		**4 274 987**	**357 100**
Trésorerie au début de l'exercice		116 236	674 259
Trésorerie à la clôture de l'exercice		**4 391 223**	**116 236**

Pour la légalisation de la signature : le président de la municipalité *ISSN 0330.9258* *Certifié conforme : le président directeur général de l'I.O.R.T.*

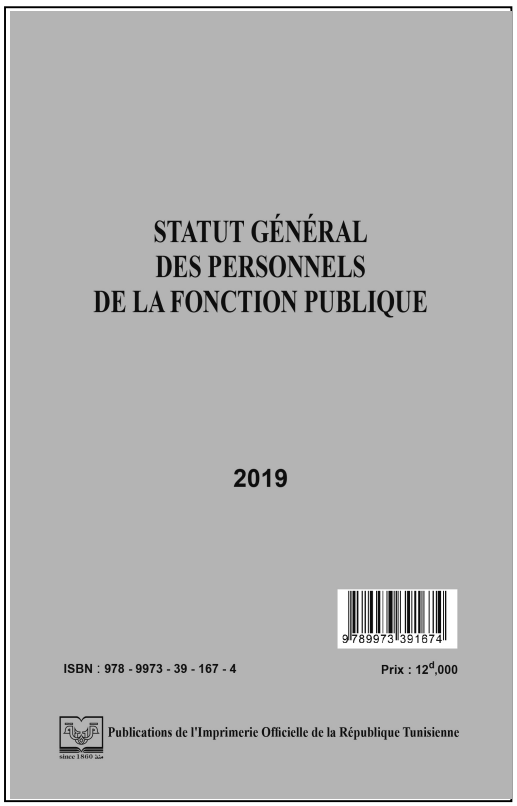


منشورات : 2019

ر د م ك 978-9973-39-167-4

الحجم : 20 X 13

الثمن : 12,000 د



Edition : 2019

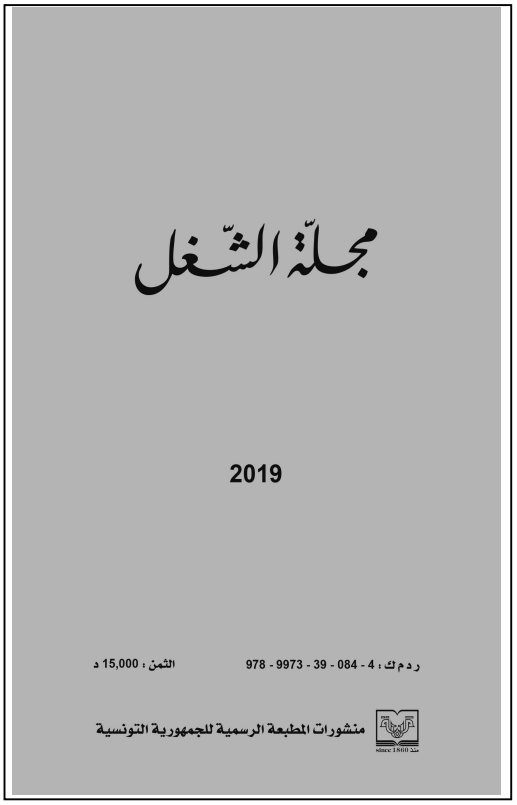
I S B N : 978-9973-39-167-4

Format : 20 X 13

Prix : 12,000 D

* Ces publications ne sont pas assujetties à la T.V.A.
* Plus 600 millimes (timbre fiscal) pour chaque facture émise.

* لا تخضع هذه المنشورات للأداء على القيمة المضافة.
* يضاف إلى الثمن 600 مليم (طابع جبائي) على كل فوترة.



منشورات : 2019

ر د م ك 978-9973-39-084-4

الحجم : 20 X 13

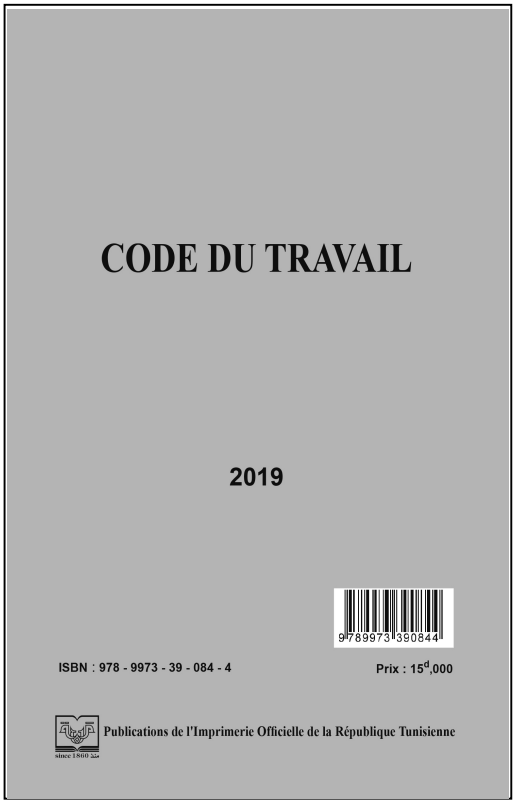
الثمن : 15,000 د

Edition : 2019

I S B N : 978-9973-39-084-4

Format : 20 X 13

Prix : 15,000 D



* Ces publications ne sont pas assujetties à la T.V.A.
* Plus 600 millimes (timbre fiscal) pour chaque facture émise.

* لا تخضع هذه المنشورات للأداء على القيمة المضافة.
* يضاف إلى الثمن 600 مليم (طابع جبائي) على كل فوترة.

L'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne En Ligne



le site web de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne est entré en ligne le 22 Janvier 2009 sous l'adresse suivante :

www.iort.gov.tn

Le site web fonctionne en trois langues arabe, anglaise et française et permet à l'utilisateur de consulter en temps réel :

- **le Journal Officiel des lois, décrets et arrêtés depuis l'année 1956,**
- **le Journal Officiel des annonces légales ,réglementaires et judiciaires,**
- **le Journal Officiel du Tribunal Immobilier,**
- **les Codes juridiques**

Le site web permet à son utilisateur sur sa demande de bénéficier de la prestation « insertion des annonces légales et réglementaires » sur CD à travers des modèles préétablis figurant dans le site.



Abonnement au Journal Officiel

de la République Tunisienne

Annonces légales, réglementaires et judiciaires

Pour l'acquisition de votre abonnement au Journal Officiel :

Contacter le siège de l'Imprimerie Officielle, avenue Farhat Hached, 2098 Radès -

Tél. : 71.434.211 ou l'un des bureaux de vente ci-après :

*** 1000 - Tunis** : 1 rue Hannon - Tél. : 71.329.637

*** 1002 - Lafayette :** 18 rue Irak - Tél. : 71.842.661 - Fax : 71.844002

*** 4000 - Sousse** : Cité C.N.R.P.S rue Rabat –

Tél. : (73) 225.495

*** 3051 - Sfax** : Centre El Alia, route El Aïn, Km 2.2

Sfax - Tél. : (74) 460.422

Site web : www.iort.gov.tn

Le paiement se fera en espèces ou par chèques ou par virement postal ou bancaire au nom de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne à l'un des comptes ci-après :

S.T.B. : (Mégrine) 10106045231056678893

C.C.P. N° 17001000000006101585

Prix du numéro du J.O.R.T de l'année en cours

Edition originale : 2,400 dinars + 1% F.O.D.E.C. ***Traduction française : 3,300 dinars + 1% F.O.D.E.C.***

Frais d'envoie en sus